

HISTOIRE
DE
Jean-l'ont-pris

Conte Languedocien du XVIII^e siècle

PAR

L'ABBÉ FAVRE

TRADUIT ET PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE

PAR JULES TROUBAT

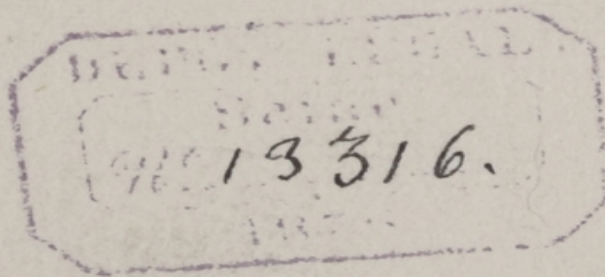


PARIS

Isidore LISEUX, Éditeur

Rue Bonaparte, n^o 2

1877





HISTOIRE
DE
Jean-l'ont-pris

Conte Languedocien du XVIII^e siècle

PAR

L'ABBÉ FAVRE

TRADUIT ET PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE

PAR JULES TROUBAT

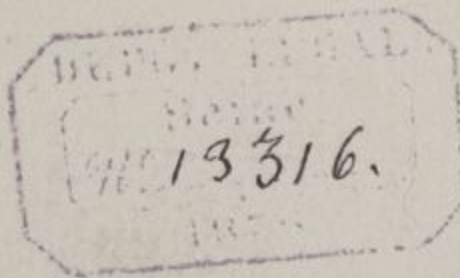


PARIS

Isidore LISEUX, Éditeur

Rue Bonaparte, n^o 2

1877



A MON AMI

CÉLESTIN SOULAS

Conseiller municipal à Montpellier

L'idée première de ce petit livre appartient à votre frère. En vous le dédiant, je ne fais qu'acquitter une dette envers sa mémoire.

J. T.



UN POETE PATOIS

AU XVIII^e SIÈCLE

L'ABBÉ FAVRE ¹



IL n'est pas de poète patois plus populaire en Languedoc que l'abbé Favre. C'est le grand poète comique de la contrée. Un admirateur enthousiaste et fanatique de ses œuvres disait : « Sa gaîté ferait rire un mort. » Les Languedociens l'aiment et l'admirent, et rient de confiance à son seul nom, comme les Espagnols au nom de Cervantes. Les vieilles femmes, dans le Midi, lisent l'abbé Favre sans lunettes : elles le savent par cœur. Il entre dans l'éducation de l'enfance bien avant La Fontaine. On connaît à Montpellier un père qui réveillait tous les matins son fils, un enfant de six ans, en lui récitant la fameuse tirade du Sermon de M. Sistre. C'était un procédé de réveille-matin renouvelé, sans qu'on s'en doutât, du père de Montaigne : on sait que pour maintenir son fils en bonne humeur le reste du jour, ce dernier s'arrangeait pour que l'enfant (le petit Montaigne) eût le rire à la bouche à son réveil. La gloire de l'abbé Favre dure depuis près de cent ans dans le Midi et n'est pas près de s'éteindre : chacune des éditions de ses œuvres est enlevée comme du pain après une disette ; on le réimprime encore en ce moment même à grands frais à Montpellier, et un très-habile artiste, M. Édouard Marsal, s'est chargé de le couvrir de dessins qui parlent aux yeux et rappellent aussitôt le texte.

Cette popularité immense de l'abbé Favre, dont on ne cite pas deux exemples dans le Midi, et qui va toujours croissant d'une génération à l'autre, est due surtout à l'expression réelle et sincère de l'esprit local et méridional qui se retrouve dans ses vers, et qui les grave dans toutes les

mémoires. Il a parlé la vraie langue du peuple, celle des paysans, non pas un patois savant et distingué, mais celui que tout le monde comprend encore de nos jours. Sa malice s'exerce sur tout ce qui l'entoure et lui tombe sous la main : il n'épargne rien de ce qui prête à rire. Il est le véritable interprète des mœurs et des passions de clocher qui s'agitent dans le petit monde où il vit. Son champ d'observation n'est pas très-étendu, mais il s'y tient comme un vrai moraliste, et il n'en laisse rien perdre. Le cœur des paysans se montre à lui à nu, et il lit dedans comme dans un livre. Deux petites comédies sur l'amour et la cupidité à la campagne, le Trésor de Substantion et l'Opéra d'Aubais, sont deux chefs-d'œuvre d'esprit et de malice. Son Histoire de Jean-l'an-près (Histoire de Jean-l'ont-pris), un conte à titre bizarre, mais qui s'explique à la lecture, est un récit à mourir de rire, dans lequel un rustre s'ouvre à son seigneur de toutes les turpitudes dont sont capables les gens de campagne. Et le seigneur en apprend de belles ! On n'a jamais peint plus cruellement les paysans, même depuis Balzac, qui ne les a pas épargnés. Il faut espérer pour la nature humaine qu'il se sont modifiés depuis près d'un siècle que cette étude réaliste a été écrite par un curé observateur et malin qui vivait au milieu d'eux.

Un beau thème encore à plaisanterie, et dans lequel on ne peut pas dire non plus que l'abbé Favre n'entendait pas malice, c'est le clergé. Sur ce chapitre, l'abbé Favre devient tout à fait un rieur de la famille de Rabelais. Son fameux poème héroï-comique, le Siège de Caderousse, qui rappelle au début le Lutrin de Boileau, semble inspiré de l'esprit gallican qui animait le grand satirique au XVII^e siècle. L'abbé Favre s'y moque du clergé romain et de toute l'autorité ecclésiastique qui régnait alors en Avignon (comme on disait autrefois). Sous une apparence bouffonne, ce poème est une vraie satire de toute la catholicité avignonnaise, du temps de l'occupation papale, dont l'abbé Favre, mort en 1783, n'a pas vu la fin.

La famine est dans Avignon, et Monseigneur Doria, le vice-légat du pape, n'a bientôt plus rien lui-même à se mettre sous la dent. Il a envoyé une première fois demander du blé gratis à Caderousse ; mais cette ville, qui pouvait en donner, a reçu l'ambassade à coups de bâton, et elle a même poussé l'insolence jusqu'à répondre que le vice-légat aille se faire... sucre. Le délégué du Saint-Siège sait bien à quoi s'en tenir sur ce mot, mais il voudrait avoir l'opinion des hautes lumières de l'Église, et il mande à

l'instant, devant sa porte, tous les capucins, dominicains, bénédictins, carmes, « enfin toute la race — de bénéfice et de besace » pour savoir comment il doit prendre la chose. Le père lecteur des cordeliers est appelé le premier à donner son avis :

« Je dis, répond celui-ci,
Que ce mot n'a pas bonne odeur,
Qu'il est sale, et que sans plus attendre,
Je vous conseille de le faire rendre
Dans une lettre, bien plié,
Aux consuls ² qui vous l'ont envoyé ;
Car c'est une vertu morale
D'éloigner de soi tout scandale,
Et je veux passer pour un sot
S'il y en a de pire que ce mot. »

Après le cordelier, c'est au tour du père Pancrace, un capucin de renom, à parler. Celui-ci s'exprime en ces termes :

« Le mot sucre, à certain égard,
Peut être pris en bonne part ;
Si, par exemple, une dévote,
Nous envoie fraises et compote,
Tourtes, biscuits, et cœtera,
Selon le caprice qu'elle aura,
L'on ne refuse pas l'offrande,
Pour tant de sucre qu'elle y mette ;
Et l'on sait que dans ce cas
Le sucre ne scandalise pas ;
Mais quand sucre, dit en colère,
Veut dire lanlira... lanlère...
Quand c'est un homme qui le dit
Sans fraises, tourtes ni biscuits,

Oh ! certes, il n'y a rien qui empêche
Qu'alors la chose ne nous fâche,
Parce que le mot est trop ordurier
Pour être pris en bonne part.
Or, dans cette circonstance,
Caderousse à Votre Excellence
N'a envoyé par ici
Que du sucre de porte-faix ;
Donc, puisque vous voulez que je m'explique,
Ce peuple est hérétique,
Digne d'être excommunié
Pour le scandale qu'il a donné. »

On pense involontairement à Vert-Vert en lisant toutes ces distinctions monacales à propos de sucre. — Mgr Doria invite alors quelqu'un « de la clique — du généreux Saint Dominique » à faire entendre ce qu'elle pense du cas :

Aimable comme feu Pilate,
Père Ambroise, en haussant la patte :
« Ah ! dit-il, où étais-je autrefois
Pour fricasser les Albigeois ?
Je les aurais réduits en purée
Ou mangés en galimafrée,
Si je m'étais senti l'appétit
Qui me dévore par ici.
Ainsi l'on punit la sottise
De tout homme qui scandalise,
Et vous êtes un fou si vous souffrez
L'audace de pareilles gens.
Il faut, pour votre gloire outragée,
Faire faire une sainte croisade,
Armer contre eux Avignon,
Et leur aller demander raison.

Un homme qu'on envoie faire sucre,
Quand il le souffre, est un bëlître ;
Je ne dis pas que vous le soyez,
Mais nous avons peur que vous ne le deveniez. »

Comme on le voit, chacun parle dans son ton et selon l'esprit de son Ordre. C'est l'opinion du père Ambroise qui prédomine, et le siège de Caderousse est décidé. A la suite de cette délibération prise en plein air, comme du temps des croisades, et sous le stimulant de la goinfreterie non satisfaite qui les pousse, les moines vont haranguer le peuple et l'exciter à prendre les armes. « Nous autres, disent-ils en terminant, nous serons à la tête pour sanctifier la bataille. » — Tous répondirent : Amen. — Le lendemain, de grand matin, toute une armée est en campagne. Elle est l'objet d'une description des plus amusantes. Un imagier d'Épinal en aurait pu faire le sujet d'une de ces estampes joyeuses qui sont les origines de l'art populaire en France et que recherchent actuellement les fins amateurs d'érudition artistique ; mais laissons la parole à l'abbé Favre :

Le lendemain, dès que l'Aurore
Montra un peu le nez dehors
Là-haut sur le palier du jour,
On fit battre le tambour.
Sur-le-champ tout se réveille,
Se secoue ³, se lève, s'habille,
Et se rend de tout côté
Aux ordres du vice-légat.
Lui qui déjà les attendait,
Pécayre ⁴ ! en attendant il déjeunait ;
Ce qui fut un aiguillon
Qui piqua tout Avignon.
Ce moment-là la populace
Aurait voulu être à sa place,
Et disait en le regardant :
« Ah ! quand en ferons-nous autant ! »

Monseigneur vint sur la porte
Quand il vit l'armée assez forte.
Il y avait trois mille fantassins,
Non pas, si vous voulez, des plus mutins,
Ni même d'un air fort redoutable,
Mais d'un appétit indomptable.
En tête deux cents officiers
Et neuf cent quatorze aumôniers.
Les compagnies et les brigades
Étaient chacune bien armées.
La troupe leste des tailleurs
Avait ses grands ciseaux voleurs
Et devait suivre la bannière
De sainte Lucie, couturière.
Les ouvriers de la poix ⁵ qui venaient après,
C'est-à-dire les cordonniers
Et tout ce qui tient de l'espèce,
Sans compter leur bonne alène,
Avaient encore à leur côté
Un tranchet bravement pendu ;
Et d'une manière guerrière,
Le tire-pied en sautoir,
Ils se rangèrent d'un air faquin
Sous l'étendard de saint Crépin.
Les fraters ⁶, habiles goinfres,
Suivaient les apothicaires,
Qui par là-bas (à Caderousse) devaient jeter
De grands pots d'assa fetida.
Leurs armes étaient des spatules,
Des seringues et des canules... ⁷
La faculté des maréchaux (les maréchaux-
Dignes médecins des chevaux, (ferrants),
Agrégés au corps des châteurs ⁸,
Fiers ivrognes, rudes mangeurs,
Portaient d'un air triomphant
Leur redoutable boutoir ⁹.

Leur étendard représentait
Un âne que l'un d'eux chaussait,
Et qui sur les dents lui rendait
Amplement grâce à coups de pied.
La devise était : Ma tendresse
Lui rend caresse pour caresse.
Les plâtriers, traceurs, maçons,
Maîtres, manœuvres et garçons,
Avec leur marteau et leur truelle,
Tenaient une mine risible.
Sur leur étendard découvert
L'on voyait tomber d'un toit
Un manœuvre qui se dépêchait
Comme si la chose pressait ;
En bas il y avait pour écriteau :
Ne vous impatientez pas, j'y serai bientôt...

Restons sur la bonne bouche. Aux derniers les bons : les soldats du pape ne pouvaient être oubliés dans ce cortège comique ; ils y brillent, mais par leur absence :

Quelqu'un maintenant viendra me dire :
Mon pauvre ami, vous voulez rire ;
Dans le nombre vous n'avez pas compté
Du pape le moindre soldat.
Comment ! cette belle troupe
Avait donc renoncé à la soupe ?...
Non pas : mais elle hait les assauts,
Et elle n'aime pas les coups.
Elle resta par prudence à la ville,
Où elle ne fut pas inutile :
Car elle priait Dieu tout le jour
Pour l'armée et pour son retour...

Quand l'abbé Favre se moquait ainsi des papalins d'Avignon, il était bien dans l'humeur et selon le tempérament de nos pères. Il ne faudrait pas exagérer l'importance de ces satires et de ces épigrammes. Elles ont leur origine dans ce vieux fonds français et rabelaisien auquel l'abbé Favre se rattachait, et dont on retrouve la source première dans les fabliaux du moyen âge. Piron, cet esprit bourguignon, tant assaisonné de sel gaulois, y avait largement puisé : l'abbé Favre était de même trempe, et il n'avait rien perdu de sa province ; car il faut faire aussi la part de l'esprit provincial dans ces plaisanteries qu'on vient de lire contre les gens d'Avignon.

L'abbé Favre faisait à sa manière, selon l'accent et l'esprit du cru, dans ses satires provinciales, la petite guerre qu'entretenait Piron contre les Beaunois, au temps de sa jeunesse, et qui existait partout alors dans l'ancienne France. Il ne faut pas s'y arrêter outre mesure de nos jours. Ce sont lazzi de petite ville.

On est porté d'ailleurs à charger un peu, toutes les fois qu'on veut mettre les rieurs de son côté, et c'est le cas de l'abbé Favre dans le Siège de Caderousse. Certaines plaisanteries n'y sont guère de mise en français, excepté dans l'ancien Théâtre de la Foire, et un méridional seul, qui les comprend dans le texte, peut se complaire à les lire. Cela ne manque certainement ni d'esprit ni de verve, mais ces descriptions de combats et de batailles qui remplissent le troisième chant, et dans lesquels l'artillerie des apothicaires joue un rôle si important et si facétieux, déroutent l'analyse et défient toute traduction, du moins littérale et en vile prose ¹⁰. Nous n'y trouvons de possible encore à glaner qu'un bon calembour dans la bouche d'un moine, qui est bien tout le contraire de frère Jean des Entommeures. Le conseil de guerre s'est assemblé sous les murs de Caderousse pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire ; on y voit figurer sept capucins, neuf cordeliers, un carme, etc.

D'abord tons se regardèrent
Et l'un à l'autre se demandèrent :
« Puisqu'il s'agit d'un siège ici,
Qu'est-ce qu'un siège, mon ami ? »

Un moine dit : « Pour le faire,
Il faut envoyer chercher un chaisier,
Le plus adroit de son métier. »
Un autre dit qu'un menuisier
Ferait la chose plus solide ;
D'autres qu'elle serait plus jolie
Si l'on employait un tourneur
Qui avait fait les formes du chœur
A l'église de Sainte-Agricole.

C'est le même esprit de plaisanterie qui continue ; cette fois l'abbé Favre veut faire passer les gens d'Avignon pour de bonnes gens de Turcoing ou de Lunel, ou bien encore des Martigues.

Ces esprits railleurs ne savent pas assez résister à l'humeur qui les pousse ; ils ne se contentent pas de mordre sur le prochain dans leurs écrits, il faut encore qu'ils fassent de la satire en action. C'est ainsi, dit-on, que Boileau, qui avait le tempérament d'un parfait comédien dans la vie, a été cause de la mort du poète Chapelain en le poursuivant non pas seulement avec l'histoire de la perruque, mais encore de ses sarcasmes en toute rencontre. S'il faut en croire une vieille anecdote peut-être toujours inédite, une aventure analogue, pouvant occasionner la mort d'un homme, pour avoir voulu trop rire à ses dépens, faillit arriver à l'abbé Favre dans sa jeunesse. Il était alors attaché au clergé même d'Avignon, et l'on comprend que, nourri dans le sérail, il en ait si bien connu les détours. Mais cela ne lui donnait pas raison dans l'anecdote qu'on va lire. Elle témoigne tout au plus de sa causticité sans cesse en éveil. C'est un chanoine qui faillit en être la victime. L'histoire est assez difficile à raconter. L'abbé Favre avait remarqué que le bon chanoine en question, toutes les fois qu'il venait s'asseoir à son banc pour célébrer l'office, avait coutume de retrousser tous ses vêtements pendant l'été et de s'endormir sur son siège. Le jeune et malin prêtre, qui le guettait, n'imagina rien de mieux un jour que de coller de la poix sur son fauteuil. Les conséquences de cette mauvaise plaisanterie furent terribles. Le pauvre chanoine en fit une cruelle maladie. Quant à l'auteur de cette horrible farce, il fut puni sévèrement par une détention assez longue dans un séminaire.

Cette anecdote nous servira de transition pour aborder celle de ses œuvres qui n'a pas le moins contribué à rendre son nom populaire dans tout le Midi, le Sermon de monsieur Sistre.

Quoi qu'on puisse penser de cette plaisanterie sur un curé de village, elle est plus joyeuse encore que méchante, et elle a également ses racines dans le vieil esprit français. De tout temps, les curés en chaire ont été l'objet de ces innocentes satires, et il ne faudrait pas trop s'émouvoir de la suivante.

M. Sistre était un bon curé de village qui ne prêchait que quatre fois par an, aux plus grandes fêtes ; il faisait ses sermons en patois, parce que c'était plus facile pour lui que de les dire en français ; seulement il y mêlait un peu de français, de temps en temps, quand cela lui venait. Il y avait dans son auditoire un nègre nommé Simon, le mari de sa gouvernante, qui écoutait ses sermons avec une admiration béate et buvait tout ce que disait son maître. Quand M. le curé s'embrouillait dans son éloquence, ce qui arrivait souvent, tout le monde riait, mais le bon nègre pleurait, « comme doit faire un bon chrétien ». Un jour donc, après avoir bu un coup ¹¹, M. Sistre, moitié patois, moitié français, prêcha le sermon que voici :

« Non, mes chers enfants, dans la vie ¹²,
Il n'y a pas de plus horrible péché,
Après celui de l'impureté,
Que celui de l'ivrognerie ;
Car qui boit trop perd la raison ;
Qui perd la raison est capable
De toute mauvaise ACTIOUN,
Et devient la proie du diable.
Déjà cet horrible DÉMOUN
Prépare fagots et CHARBOUN ¹³
Pour vous faire rôtir le rable.
Hélas ! quel sort misérable !
Je vous vois sans RÉMISSIOUN
Plus noirs que le DOS de SIMOUN ;

Et certes ce n'est pas peu dire.
Ceux de vous qui ne l'ont pas vu
Peut-être croiraient que c'est pour rire :
Allons, Simon... ¹⁴,
Fais voir à toute l'assistance,
Dans ce miroir de damné,
De quel air l'on sera peint
Pour trop aimer l'intempérance. »
Simon, qui était fait au métier,
Tourne l'échine au bénitier...

Nous côtoyons le Lutrin vivant de Gresset, et c'est notre excuse en français. — Nous continuons la traduction dans ce qu'elle a de possible :

Hommes, femmes, tout frémissait...
Du succès de sa rhétorique
Monsieur Sistre s'applaudissait ;
Les jeunes filles pliaient sur leurs jarrets ¹⁵ ;
De plus hardies regardaient sans en faire le
semblant ¹⁶ ;
Les petits enfants avaient la chair de poule ¹⁷ ;
Au mieux tout réussissait...

Quand intervient Louise, la femme de Simon, qui crie à ce dernier :
« Vilenie, saleté, » et tout un chapelet d'injures, fort en usage dans l'ancien patois ¹⁸. La femme de Simon est indignée :

« Que ne changeais-tu, lui crie-t-elle, de chemise ?... »
Mais Simon, sans désespérer
Et sans quitter son attitude, lui répond : « Tais-toi, bavarde,

Toujours tu veux partout te fourrer ;
Tu babilles comme une imbécile ;
Et prends-t'en à monsieur le prieur ¹⁹ :
Qui devinait, par ma foi !
Qu'il prêcherait cet évangile ? »

Ce badinage n'a pas plus de quatre-vingts vers de huit pieds et court vite, heureusement, en raison même de la légèreté du fond et de la forme, ne laissant après lui qu'un long éclat de rire.

Le sermon en patois de M. Sistre nous rappelle encore une anecdote sur l'abbé Favre, qui, si elle n'est pas vraie, est bien trouvée. Elle est du moins bien dans le ton et semble empruntée à quelque recueil de vieux et joyeux devis ; nous l'avons entendu raconter par un habitant de Celleneuve ²⁰, qui la tenait lui-même probablement de son père, contemporain de l'abbé Favre.

Il paraît donc que l'abbé Favre, comme le bon M. Sistre, parlait lui-même en patois aux enfants quand il leur enseignait le catéchisme. Il se faisait ainsi mieux comprendre de ses petits paroissiens, à qui la langue française, en ce temps-là surtout, n'était pas très-familière. Le berger parlait la même langue que le troupeau, ce qui ne pouvait pas nuire à l'enseignement du catéchisme. C'était une façon d'interpréter la belle parole d'Évangile : Laissez venir à moi les petits enfants. Mais cette manière toute simple et à la bonne franquette de pratiquer les devoirs de son état, en y mettant peut-être un peu de malice et beaucoup de naturel, fut incriminée auprès de l'évêque de Montpellier.

L'abbé Favre fut mandé un jour à l'évêché. On avait des reproches à lui adresser sur sa façon de catéchiser les enfants. Il donna des explications, et n'eut pas de peine à se justifier de toutes les accusations portées contre lui, car on l'avait beaucoup dénigré. A quelque temps de là, il reçut à Celleneuve la visite d'un capucin qui venait quelquefois se faire héberger à la cure, et pour lequel on se mettait en frais de cuisine. L'abbé Favre l'accueillit comme à l'ordinaire, mais il avait pu se convaincre que c'était

lui qui l'avait dénoncé à l'évêque. Il l'y fit assister, selon sa coutume, au catéchisme, et quoique le capucin s'en défendît un peu ce jour-là : mais le curé tenait à lui faire constater les progrès que les enfants avaient faits depuis sa dernière visite, et, pour le lui prouver, il en interrogea un sur le mystère de la Sainte-Trinité. L'enfant témoigna par ses réponses qu'il ne comprenait pas bien le mystère d'un Dieu en trois personnes, et alors l'abbé Favre, prenant un exemple frappant à sa portée et à la portée des simples, dit à l'enfant : « Tiens, regarde ce capucin : il est barbu comme un bouc, sanglé comme un âne avec sa corde ; il va nu-pieds comme un chien ; cela fait en tout trois bêtes, et tu vois bien que ce n'est qu'un capucin. » Le bon père se leva là-dessus, rouge de colère, s'en alla sans prendre congé et ne revint plus. C'est ce que voulait l'abbé Favre.

Sa correspondance manuscrite, déposée à la Bibliothèque de Montpellier, va nous fournir une preuve réelle de ses démêlés avec les moines, qui se constituaient volontiers les espions des curés de campagne ; nous extrayons le passage suivant d'une lettre de l'abbé Favre à son neveu, datée de Cournonterral ²¹, 7 avril 1777 : « Nos affaires avec le vénérable Delort tirent à leur fin, et malgré ses impostures, ses calomnies, ses souplesses, ses lamentations et ses bravades, malgré le soin qu'il avait eu de me barbouiller à l'évêché, j'ai lieu de croire que la conclusion ne lui sera pas honorable. On m'a délivré de lui, c'est toujours quelque chose de gagné, et j'ai eu l'avantage de le convaincre de tant de turpitudes et de mensonges devant M.*** qu'il est à la veille d'être aussi avant dans les bonnes grâces des supérieurs ecclésiastiques qu'il l'était dans celles des supérieurs de son corps. Il s'était en dernier lieu tellement brouillé avec notre prédicateur que la querelle est aujourd'hui entre les mains de ces deux généreux champions. Fasse le ciel qu'ils ne poussent pas trop loin leur ressentiment monastique ! Mais comme l'un est de Moissac et l'autre d'Avignon, on a lieu d'espérer que les choses se passeront sans rixe et sans scandale. »

Les Avignonnais sont toujours admis à l'honneur de la plaisanterie de l'abbé Favre ; c'est une vieille dent ; il les assimile cette fois à des Gascons.

Nous n'avons voulu jusqu'à présent que donner une idée rapide de cet esprit gaulois dans ce qu'il a d'essentiellement languedocien ; il est du Midi par tous les pores ; il a ses racines dans le terroir et le cru du pays, et il

n'imagine rien qui ne s'y rapporte. La satire des gens du lieu perce jusque dans ses parodies burlesques de l'Odyssée et de l'Énéide ; il a fait des héros d'Homère et de Virgile de véritables paysans du Midi, qui pensent et s'expriment en patois et citent les noms du moindre hameau de la contrée comme s'ils en étaient. Mais là n'est pas la vraie originalité de l'abbé Favre ; nous l'aimons mieux dans ses productions purement locales.

Le Trésor de Substantion est encore, en ce genre, une de ses meilleures créations. Cette petite comédie en un acte et en prose, qui se jouait autrefois à Montpellier et dont nos pères chantaient les couplets malicieux, a pour principal mobile la cupidité des paysans, singulièrement surexcitée par une de ces croyances superstitieuses qui se rattachaient en France à la nuit de la Saint-Jean. La scène se passe près du village de Castelnau, dont l'abbé Favre avait été curé et où il composa cette pièce.

Castelnau est une commune des rives du Lez, ce petit fleuve si essentiellement montpelliérain du bassin de la Méditerranée. Les bords du Lez, en ces parages, sont des plus pittoresques et ont prêté à diverses légendes dont toutes ne sont pas poétiques (quelques-unes même, selon l'esprit de la contrée, sont purement facétieuses, — celle du Mas du Diable, par exemple). Tenons-nous-en à la légende du Trésor de Substantion. Celle-ci a pour base une donnée historique un peu vague : elle se rattache à une très-ancienne tradition qui veut qu'une ville romaine ou plutôt une simple station (d'où le nom de Substatio ou Substantio, dont on a fait Substantion) ait été autrefois sur ces bords. C'est l'Alésia de la contrée, sans grande bataille qui l'ait rendue célèbre. Des médailles et monnaies romaines, des pierres tumulaires, des tessons de poterie, trouvés soit en labourant, soit en creusant la terre, ont attribué à cette cité un peu aléatoire de la Gaule narbonaise plus d'importance qu'elle n'en avait peut-être. On croit avoir suivi jusqu'à Narbonne les traces d'une voie romaine, bien effacées, qu'on montre encore, près de Castelnau, à travers les rochers et les broussailles qui rendent les abords du Lez si escarpés et si dangereux en cet endroit ; on dit même apercevoir en été, quand les eaux sont basses, les restes d'un vieux pont au fond du Lez. Ce fleuve, un vrai tributaire de la mer, est presque un ruisseau dans ces lieux et ne dépasse en largeur, sur aucun point de son parcours, les proportions d'une petite rivière ; mais il lui a manqué d'illustres poètes pour le chanter et immortaliser son nom. C'est le même

ciel bleu qu'en Grèce et la même végétation de lauriers, de lauriers-roses et d'oliviers, dont les poètes de l'Antiquité ont fait un si grand mérite à l'Eurotas. — Le Gardon, compatriote du Lez, a eu plus de chance ou plus de bonheur : il a eu Florian.

Voilà pour l'histoire, du moins en ce que nous en avons rapporté du Midi ; voyons maintenant la légende d'où l'abbé Favre a tiré sa pièce. La scène se passe la nuit de la Saint-Jean, au bord du Lez, en face d'un énorme rocher situé sur l'autre rive et véritable objet de convoitise pour les gens du pays. Ce rocher, d'après une vieille légende à laquelle on ne croyait déjà plus beaucoup au temps de l'abbé Favre (il était curé de Castelnau en 1761), ce rocher, dis-je, recélait des trésors immenses dans son sein ; il était tout pavé, à l'intérieur, d'or et d'argent ; toutes les richesses de la ville qui s'élevait autrefois au bord du Lez y étaient enfouies : il n'y avait qu'à se baisser pour prendre. Malheureusement on ne pouvait pénétrer dans le rocher que lorsque le Lez s'ouvrait lui-même en deux, comme la mer Rouge, pour livrer un passage. Ce miracle, d'essence païenne, dans lequel intervenait une apparition diabolique et qui avait pour anniversaire une fête religieuse, se renouvelait tous les ans, mais une fois par an seulement, à minuit, la veille de la Saint-Jean. « Pourquoi cette nuit-là plutôt qu'une autre ? » demande un paysan qui n'est pas du pays et qui n'est pas bête non plus, dans la pièce de l'abbé Favre. — « Parce que la nuit de la Saint-Jean est une nuit qui fait partager les rivières », répond son interlocuteur naïf. Cette raison en vaut bien une autre en fait de croyances populaires.

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse du Trésor de Substantion. Il nous suffit d'en indiquer la donnée principale, d'où l'amusant écrivain a tiré des effets comiques du meilleur aloi.

Une autre comédie de l'abbé Favre, l'Opéra d'Aubais, ne présente rien d'aussi essentiellement local, bien que la scène se passe dans une cour du château d'Aubais, à quelque distance de Montpellier ; mais l'intrigue qui s'y démène, et qui est fort gaie, pourrait s'appliquer encore à d'autres personnages qu'à de simples paysans. Cette petite comédie est plutôt un simple divertissement, entremêlé de chants et de danses au son du galoubet et du tambourin. L'abbé Favre avait été bibliothécaire du marquis d'Aubais ²², et c'est pour les seigneurs du château qu'il composa cet acte en prose. Il est précédé d'une Épître dédicatoire à M^{me} la marquise ²³.

Quel hôte agréable que l'abbé Favre, et comme il savait se montrer spirituellement reconnaissant de l'hospitalité qu'il recevait ! le moyen de s'ennuyer à la campagne, dans un château, quand on l'avait auprès de soi ! C'était bien en cela un abbé du XVIII^e siècle, mais ce n'était pas un petit abbé. Son esprit ne lui a nullement fait tort dans la postérité, et sa réputation est restée irréprochable sur tous les points. Tous les témoignages du moins s'accordent là-dessus.

« M. Favre, dit un de ses biographes ²⁴, pratiquait sans ostentation toutes les vertus qui distinguent le bon prêtre. Les paysans le chérissaient ; il était leur conseil, leur consolateur, leur ami. Sa présence répandait la joie et la sérénité ; les gens d'esprit recherchaient sa conversation semée de traits saillants et de reparties originales ²⁵ ; les familles les plus respectables lui confiaient l'éducation de leurs enfants.

» Il avait le talent, si précieux et si rare, de rendre l'étude aimable. Il se faisait enfant avec ses disciples, se mêlait à leurs jeux, était leur compagnon plutôt que leur maître. L'écolier le moins docile ne résistait pas longtemps à ses manières douces et persuasives ; il savait s'emparer du cœur pour pénétrer jusqu'à l'esprit...

» Afin de donner en même temps à ses élèves des leçons de goût et d'humilité, il lisait devant eux ses discours pour la chaire ou ses compositions poétiques, et demandait leur avis. Il écoutait toutes leurs observations, n'en dédaignait aucune, les faisait développer, y répondait humblement et, après les avoir mises à profit, relisait en classe l'ouvrage corrigé, rendant ainsi hommage à la critique. »

Parmi ses élèves, on cite le célèbre comte Daru, traducteur d'Horace, qui joua un rôle si considérable sous le premier Empire. Il était en effet de Montpellier.

Comme on le voit, il ne faudrait pas confondre l'abbé Favre avec ses œuvres et faire de lui, dans la pratique, un curé rabelaisien dans le sens communément attaché à ce mot, parce qu'il a eu parfois la verve un peu grasse. Il est trop facile de faire du curé de Meudon, par exemple, un

ivrogne parce qu'il a chanté le vin, et c'est se laisser prendre aux apparences que de juger les écrivains par les produits de leur imagination. A ce compte, Paul de Kock, le plus rangé des bourgeois, en aurait été le plus débauché. On ne sait pas assez dans le public combien il est difficile de faire rire, même quand le tempérament et l'humeur vous y poussent ; c'est une muse non moins jalouse que les autres, et dont le soin absorbe tout son homme. Il est même plus difficile de faire rire que de faire pleurer. De là le petit nombre de véritables auteurs comiques, tandis que l'on arrive si facilement à l'émotion par des effets communs.

L'abbé Favre ne gardait de ses écrits, dans la vie, que la bonne humeur ; il y joignait un grand tact, dont sa correspondance avec son neveu est un témoignage constant. Il a pour ce neveu un amour filial, et il le lui prouve en des termes d'une véritable affection : c'est parfois touchant à lire. Nous espérons que cette correspondance, qui fait si bien connaître cet homme si spirituel et si bon, sera publiée en entier dans l'avenir ²⁶. Nous en détachons un fragment plein de conseils sages et pratiques dans lesquels se révèle toute sa tendresse d'âme pour « cet aimable étourdi », comme il l'appelle ailleurs. On dirait une lettre de lord Chesterfield à son fils :

« A M. de Saint-Castor, garde du roi dans la compagnie de Luxembourg, en garnison en Picardie, à Amiens ²⁷.

Cournonterral, 28 mai 1774.

» J'ai reçu hier, mon cher ami, la lettre que vous m'avez écrite d'Amiens. Elle m'a fait autant de plaisir que la précédente nous avait causé d'inquiétude à votre mère et à moi... M. et Mme de Saint-Priest, chez qui j'eus l'honneur de dîner hier et qui prennent le plus vif intérêt à ce qui vous regarde, me firent part d'une lettre fort honorable pour vous que leur a écrite M. le chevalier de Pontécoulant. Ils me témoignèrent à ce sujet une satisfaction qui me combla de joie. Soutenez, mon fils, ces heureux commencements ; animez-vous à bien faire et honorez des protecteurs qui ne se démentiront point si vous ne les découragez vous-même. Je sais que les premières épreuves sont rudes et fatigantes et qu'il serait dangereux pour votre santé "de pousser votre désir de bien faire trop au delà du devoir ; mais sans en excéder les bornes, on peut le remplir avec distinction quand on a l'amour de son état. Le zèle et ensuite l'habitude rendent tout aisé... Il est des vertus d'état dont la pratique vous est indispensable, et dont je vais vous tracer ici quelques règles. Il faut aimer la vocation ou la

regarder comme nulle et y renoncer. On se lasse bientôt de ce qu'on ne fait point par inclination. Tâchez donc de soutenir celle que vous avez témoignée jusqu'à présent pour le parti des armes. Ayez pour vos supérieurs, quels qu'ils soient, cette docilité qu'exigent la discipline et la subordination. Faites plus encore : allez au-devant de tout ce qui peut leur faire plaisir et proposez-vous en tout de mériter leurs bontés et leur confiance. Quelques démarches ne suffisent pas ; mais la constance les oblige infailliblement. Faire la cour avec persévérance est un moyen sûr de gagner et, s'il est permis d'user de cette expression, d'apprivoiser les hommes, surtout quand le cœur est de la partie. On fait alors les choses de si bonne grâce que ce piège innocent devient pour eux inévitable. Ayez pour vos égaux cette douceur, cette déférence qui fait le charme de la société ; point d'humeur, point d'amour-propre ; cédez aisément, mais sans bassesse. On se tire mal d'affaire quand on a l'imprudence de s'entêter, et l'on perd tout le fruit d'une bonne conduite passée lorsqu'on s'engage trop avant pour des minuties. Soyez tout à tous et point d'estime particulière, au moins marquée. Cette préférence expose à des inconvénients sans nombre et occasionne les événements les plus fâcheux... »

Cet esprit sage et pratique profitait bien peu à l'abbé Favre lui-même. Il écrit, le 19 juin 1775, à son neveu, qui était sur le point de revenir dans le Midi avec sa femme :

« Ce sera encore à Cournonterral que vous nous rejoindrez ; si je n'eusse pas joué de malheur à mon ordinaire, j'avais lieu de me promettre que ce ne serait pas là que se ferait notre réunion. Il n'a pas tenu à M. et à M^{me} de Saint-Priest, à MM. nos grands vicaires, à M. de Malide, notre évêque, et à mille honnêtes gens qui ont tous été joués comme moi, que ce ne fût dans un poste plus paisible, plus avantageux et plus lucratif. »

Et comme l'évêque de Montpellier était en ce moment à Paris, il en profite pour ajouter dans la même lettre à son neveu, qu'une revue avait appelé alors à Saint-Germain :

« Si vous passez à Paris avant de retourner ici, ne manquez point d'y saluer M. de Malide. Cette démarche de votre part lui est due et nous sera utile. Il a de bonnes intentions, et il est sage de ne rien négliger pour les entretenir. »

Mais toutes ces démarches, pas plus que les bonnes intentions de l'évêque, ne portaient pas vite leur fruit. Il ne semble pourtant pas, d'après cette correspondance, que l'abbé Favre ait été mal avec son évêque ; mais sa réputation d'esprit toujours sur la brèche avait dû lui nuire. On l'avait constamment tenu dans des postes éloignés de la ville, et non pas des plus commodes s'il faut s'en rapporter à cette plainte exprimée dans une Épître au même évêque, à son retour de Paris :

Vingt ans il y a, Monseigneur, que, grâce
aux envieux,
Je rôde dans tout le pays et de vos ouailles,
Tantôt ici, tantôt là, je mène les impuretés.
Mon corps est tout à fait épuisé.

Le mot rôder doit être pris au pied de la lettre, car la carrière ecclésiastique de l'abbé Favre, qui dura vingt-huit ans, se passa à graviter autour du centre ; il fut successivement curé de Castelnau, de Vic, du Crès, de Montels, de Cournonterral et de Celleneuve, tous lieux qui avoisinent Montpellier.

Nous avons enfin sur les misères de l'abbé Favre le témoignage du neveu lui-même. C'est la minute d'une requête dans laquelle le garde du roi s'exprime avec toute la reconnaissance et la piété filiale que lui inspire l'état de son oncle, déjà ralenti par les infirmités bien qu'il n'ait que cinquante-trois ans. Mais l'abbé Favre n'avait plus que deux ans à vivre, ce qui prouve bien que son neveu n'exagère rien en vue de lui faire obtenir un bénéfice ou une pension. Après avoir énuméré les services ecclésiastiques du curé de Cournonterral, il en vient à ce qui le concerne lui-même personnellement et s'exprime ainsi, dans un style des plus naturels (nous ne savons à qui cette note est adressée) :

« Quant aux vertus que mon oncle a apportées dans la société, sa conduite envers moi en est la preuve ; après avoir perdu un père dans le plus

bas âge, que son inconduite a fait mourir pauvre, il m'a accueilli et m'a servi lui-même d'une façon digne du père le plus tendre ; et l'état que j'ai, je le tiens de lui. Mais son peu de fortune le mettait dans l'impossibilité non-seulement de pouvoir m'être utile, mais même de pouvoir vivre avec décence. J'ose supplier Votre Grandeur, etc. »

Prenons le mot de décence dans le sens qu'il avait alors, et ne chicanons pas un soldat sur les mots et sur ses tournures de phrases. — La pauvreté de l'abbé Favre n'était que trop réelle ; elle revient souvent dans ses lettres ; il ne peut envoyer à son neveu autant d'argent qu'il le voudrait ; il marche de déception en déception ; on le joue ; personne n'y peut rien, ni M. de Malide, ni M. de Saint-Priest, ce grand seigneur qui les protège tous les deux. Ce sont misères de poètes et inhérentes à la profession. Les curés-poètes de campagne n'en sont pas plus exempts que les autres. Ceux d'Angleterre, curés ou vicaires, connus sous le nom de poètes lakistes, les ont quelquefois rendues dans des vers bien sentis. Nous avons une Étrenne de l'abbé Favre à M. de Saint-Priest, dans laquelle il se plaint de la sécheresse de la saison, qui engendre les maladies ; un jeune docteur, envoyé exprès par la camarade (la Mort), augmente la besogne du pauvre curé :

En attendant, moi qui n'en peux plus,
Il me faut pourtant, après une clochette ²⁸,
De nuit, de jour, galoper çà et là ;
Là haut, là bas, pour Tony, pour Annette,
Tellement coup sur coup que je ressemble à la navette
D'un tisserand. Et que m'a valu
Tant de travail ?... somme liquide et nette,
Un beau rhume avec un point de côté.

La sécheresse va-t-elle enfin cesser ?

Grand Dieu ! serait-ce de la pluie
Que l'on entend le bruit sur le toit ?
Oui, il en tombe et dru...
La manne ainsi venait du paradis.
Quel plaisir ! la rigole de la rue
Loin de ce lieu emmène les fumiers...
Ah ! qu'est ceci ? il pleut dans ma cheminée
Et sur mon lit ; et d'une autre gouttière
Le trou a rempli mes souliers ;
Une autre ici noie mes papiers...
Maudite mesure, tu redoubles ma pauvreté !

Ailleurs, dans la Requête, également dédiée à M. de Saint-Priest, en tête de l'Odyssée travestie, l'abbé Favre se fait adresser à lui-même par le roi Ulysse ce vers ironique en français :

Pontife à cinq cents francs, riche et grave pasteur...

Cela fait prendre son mal en patience que d'en rire quelquefois, et c'est aussi une occasion d'y faire penser ceux qui vous oublient.

L'abbé Favre n'avait que cinquante-cinq ans, comme nous l'avons déjà indiqué, quand il mourut le 5 mars 1783, à Celleneuve ; ce poste l'avait rapproché de Montpellier, mais il n'en jouit pas longtemps, puisque la note de son neveu, dont nous avons parlé tout à l'heure, le donne encore comme curé de Cournonterral à cinquante-trois ans. Il était né en 1728. On avait émis jusqu'à présent quelques doutes sur le lieu de sa naissance. Après ce que nous avons dit en commençant sur les recherches, couronnées de succès, de M. Placide Cappeau, il est incontestable désormais que l'abbé Favre était originaire de Sommière. Ce qui venait déjà à l'appui de cette opinion, c'est qu'il se dit lui-même enfant de la Vaunage, dans l'Épître qui précède l'Opéra d'Aubais : « Un Vaunageois n'est pas un grand docteur ; » c'est ainsi qu'il parle de lui ²⁹.

Il a laissé dans sa paroisse de Celleneuve, longtemps après lui, de vivants souvenirs qui s'effacent à peine de nos jours. Il n'y a pas plus de quarante ans, on l'y appelait encore monsieur Favre (son éditeur de 1839 ne s'exprime pas autrement), comme si sa mort était toute récente et malgré les formidables événements écoulés depuis plus d'un demi-siècle, qui avaient bien pu faire oublier, même des gens du pays, une mémoire locale et confinée comme la sienne. Mais le souvenir des hommes d'esprit ne meurt pas si vite en France ³⁰.

Jules Troubat.

2 septembre 1876.





HISTOIRE DE Jean-l'ont-pris



UN seigneur de la Vaunage, en se retirant un jour à son château, entendit à deux cents pas devant lui un homme qui s'égosillait en chantant et en répétant à tout moment : La bonne aventure, ô gué ! la bonne aventure. La joie de ce chanteur lui donna la fantaisie de le rejoindre pour savoir quelle bonne aventure le faisait crier si fort en chemin. Il piqua son cheval d'un coup d'éperon, et se trouva en face d'un manant habillé de noir, qui portait ses quatre cheveux abattus ³¹ et un crêpe pendu sur le derrière rabattu ³² de son chapeau.

— L'ami, lui dit-il en l'accostant, le refrain que vous chantez ne cadre guère avec l'équipage où je vous vois. Me ferez-vous le plaisir de me dire le mot de l'énigme ? ³³

— Ah ! monsieur le baron, lui répondit le Vaunageois, je vous donne le bon soir ³⁴. Êtes-vous bien portant ? que cela dure. Le fait est que je viens d'enterrer ma femme, et je vous garantis que cela soulage bien un homme.

— Cela peut être, lui répliqua le monsieur ; veux-tu me dire les raisons particulières que tu en as ?

— Ce ne sont pas là des choses que l'on refuse à des gens de votre façon, répondit le paysan, et si vous voulez tenir un peu votre cheval bridé jusqu'à

votre château, qui est sur mon chemin, je vous dirai non-seulement mon histoire, mais aussi celle de mon père, s'il le faut.

Le monsieur topa là, et le paysan commença son récit, comme vous l'allez entendre.

« Je vous dirai, monsieur, que je suis né à Solorgues³⁵, non pas d'une grande, grande famille, si vous voulez, mais assez passable pour l'endroit. Mon père y mit pied à boule, et y leva boutique de ressemeleur avec l'approbation des puissances, c'est-à-dire du consul ³⁶, du maréchal ³⁷ et d'un capucin, qui venait y faire tous les ans la quête de l'huile. Il s'y fit tant chérir, tant admirer, enfin il fit si bien qu'il vint à bout de ses désirs et qu'il s'y maria avec une bâtarde du chirurgien de Calvisson ³⁸. La mère et la fille vivaient là retirées comme deux petites vierges, et des gens dignes de foi m'ont assuré que ma mère était alors la plus gaillarde fille qu'il y eût dans tout le pays. Elle s'appelait Margot, et mon père, devant Dieu soit-il, portait le nom de Truquette. Pour moi, il m'est arrivé comme aux enfants de noblesse qui ne portent pas le nom de leur famille. Je m'appelle Jean-l'ont-pris : non pas que ce soit le nom d'une terre, car, excepté un plein vase où ma mère tenait du basilic sur une fenêtre, mes parents, quand je naquis, ne possédaient pas une pelletée de terre en propre. Mais dans la suite je vous expliquerai d'où me vient ce nom, qui m'est toujours resté depuis. Suivons les choses par leur fil.

» Margot, fraîche comme je vous ai dit, ne manquait pas de galants ; il n'y avait pas un jeune homme dans tout le voisinage qui ne voulût passer les dimanches et les fêtes à son entour. Tous lui couraient après, la buvaient des yeux, la pinçaient, la tiraillaient de ci de là, par champs, par vignes, par chemins de traverse, sans faire plus de cas des autres filles, que si elles eussent été des morceaux de bois. Truquette était de la bande, et, soit mérite, soit bonheur, il fut préféré à tous les autres. Ce qui l'aida fort, c'est que son métier le retenait dans le village, et qu'il voyait Margot toute la semaine, tandis que les autres, obligés de gagner leur pauvre vie à la campagne, avaient à s'en frotter le bec. Un homme dégourdi qui passe six jours, sur sept, tout seul auprès d'une fille, vous pouvez bien compter que pour peu qu'il y travaille, il avance en besogne.

» La mère de Margot faisait des bâtons de chènevotte ³⁹, et de tout le jour ne restait pas à la maison. Margot les portait à la boutique de Truquette : là elle les soufrait, les empaquetait, et tout en travaillant ne

cessait pas de faire ce qu'elle pouvait pour donner de la distraction à mon père, tantôt en le piquant dans les côtes avec une alêne, tantôt en lui frottant légèrement les babines avec la boule de poix. Mon père, qui entendait le badinage, cessait de ressemeler, lui passait le tire-pied au cou et s'y mettait dedans avec elle. Là-dessus, ils sautaient, tombaient, riaient aux éclats et se relevaient comme ils pouvaient. Tout cela sans compter que Truquette mettait des talons aux savates de Margot, et qu'il en rapiécail les trous pour rien. Il chatouilla tellement le cœur et les méchines ⁴⁰ de Margot, que quelques dimanches après les garçons du pays s'en aperçurent, et qu'ils commencèrent à se dire l'un à l'autre :

Vous perdez vos pas, Nicolas.

» Ils ne cessèrent pourtant pas de venir longtemps encore faire chanter des mignardises et des regrets devant la porte de Margot ; mais, nargue ! rien ne bougeait comme autrefois. Truquette, qui les y trouva un soir, siffla sans faire semblant de les voir, et crac... voilà Margot à la fenêtre ⁴¹...

» Les pauvres diables, témoins du succès de cette galanterie, se retirèrent avec un pied de nez, ne revinrent plus et laissèrent Truquette et Margot dans toute la tranquillité qu'ils désiraient. Ce n'est pas, cependant, que les jeunes gens évincés n'en eussent du regret : car, devant les filles même, ils ne pouvaient s'empêcher de dire :

» — Mardi, quel dommage que cette Margot aille se noyer ainsi comme une grosse bête en prenant Truquette !

» Les filles, qui rendaient plus de justice aux mérites de mon père :

» — Ah ! certes, répondaient-elles, il est bien plus dommage que Truquette soit pour Margot.

» Margot épouse Truquette ; — Truquette épouse Margot ; — Margot et Truquette, — Truquette et Margot... — Pendant plus d'un mois, on n'entendit que ce tapage dans la grande Babylone de Solorgues.

» Mais enfin tout passe : mes parents s'aimèrent malgré le qu'en dira-t-on, et le mariage fit taire les envieux. Mais, monsieur, jamais il ne s'est vu ni ne se verra dans Solorgues une noce coûteuse comme celle-là. Mon père prit deux ânes (parlant par respect), et alla à Nîmes chercher les provisions

et les honneurs de la fête. Il en rapporta quatre grandes corbeilles et un plein sac. Une veste de cadis ⁴², une belle paire de bas de Saint-Marceau ; une culotte de toile grise, avec des jarretières de cordonnet jaune ; des guêtres de la même qualité et des boucles d'étain toutes flambantes neuves, pour lui.

» A ma mère, il porta un beau tablier de coutil ; un cotillon de finette ; un grand crochet de laiton ⁴³ ; une belle croix d'étain ; une camisole de serge, avec ses devants de chamois, et la bague d'épousailles, qui, si elle eût été d'or, aurait peut-être pesé une demi-livre : tout le reste était pour la goinfrerie, et je vous laisse à penser s'il y en eut pour gaver les amis et la parenté.

» Vous n'avez presque rien entendu à côté de ce que j'ai à vous dire, et que tout Solorgues vous certifierait, si vous vouliez vous donner la peine d'y venir pour le savoir. Croiriez-vous, monsieur le baron, qu'au sortir de l'église, ou dans le repas qui se donna le jour des noces, les quatre grandes corbeilles de provisions, que mon père avait apportées, y passèrent ? Mais je ne m'en étonne pas, on les jetait de tout côté comme de la semence ; le monde attrapa à la volée dans les rues plus de quatre livres d'avelines ⁴⁴ que mon père jetait aux passants, et plus de vingt livres de micocoules ⁴⁵, que ma brave mère leur lançait en haussant la jambe.

» Non contente de cela, dès qu'ils furent à la maison et sur le point de se mettre à table, que fit ma dépensière de grand'mère ? elle jeta au milieu de la gueusaille, qui dansait devant la porte, vingt paquets d'allumettes pour le moins ; et même je dirais vingt-deux, que peut-être je ne mentirais pas.

» Jugez, monsieur, si ceux qui étaient conviés durent pâtir : on dit qu'il fut englouti à table deux grandes marmites de farinettes ⁴⁶, deux belles morues cuites sur le gril, une pleine bassine de grenouilles, un chat de mer ⁴⁷ qui pesait neuf livres, une douzaine de pies, une bonne paire de corbeaux, qui tournaient à la broche avec un renard que le chasseur de la Boissière ⁴⁸ ne leur avait pas vendu moins de onze sous sans la peau ; il est vrai, disait-on, que c'était une belle pièce et un fin morceau. Puis on servit quatre grandes poêles de châtaignes, des radis comme s'il en pleuvait, des cornouilles, des sorbes, des mûres, des arbrouses ⁴⁹ ; que sais-je moi ?... et un tonneau de vin de quatre setiers.

» Oh ! monsieur, vous m'avouerez bien que le pauvre monde, qui se donne des airs de cette grandeur, ne peut pas régner ; cela convient tout au

plus à de la noblesse comme vous autres ; et même à la longue, ce ne serait pas un miracle de les voir se noyer par cul. Le premier qui a dit qu'après la fête, le fou reste, devait être un roide astrologue ; il avait deviné le défaut de mes gens, comme s'il l'avait cherché en faisant tourner le sas ⁵⁰. Ils se trouvèrent nets et nus comme la main. Et sur ces entrefaites, ma mère, neuf jours après la noce, accoucha d'un beau poupon... le même qui a l'honneur de vous parler. Le pauvre Truquette, devoir une accouchée d'un côté, et un héritier de l'autre, n'était pas sans tourments de tête ; mais la caboche d'un Rouerguais ne se détraque pas pour si peu de chose. Que fit-il dans l'embarras ? Il alla vendre bel et bien le trousseau qu'il avait porté à sa femme ; de cela il acheta de la viande à sa Margot, un maillot et des langes pour le poupon.

» Ma mère, qui ne savait pas ce dont il s'agissait, prit de bons bouillons, et se leva après quatre jours. Mais le dimanche, quand il s'agit de s'attifer pour faire sa sortie, elle eut beau chercher ses affiquets, tout mettre sens dessus-dessous, farfouiller dans tout le logis, elle n'en trouva pas seulement un chiffon. Là-dessus grandes plaintes en campagne ; des plaintes, au grabuge ; du grabuge, aux coups, selon la rubrique ⁵¹. Truquette veut gagner la porte,... néant ; Margot lui saute au chignon, et s'y suspend en criant : Voleur ! ivrogne ! fumeur ! priseur ! chiqueur ! rends-moi mes hardes ou je t'étrangle ! Truquette, surpris de la liberté que prenait sa femme, se secoue, regimbe, se délivre, empoigne son tire-pied, et fait danser Margot dans son négligé, par tous les angles de la boutique. Elle, tout en hurlant comme un chien qui déjeune à coups de nerf, cherche quelque chose pour parer les bottes. La première chose qui lui tombe sous la main, est un petit pot plein de colle bouillante ; elle le saisit comme une folle, et le lui verse sur la mâchoire. Truquette, en se torchant, se tire le poil de la barbe, et même s'entame la peau du museau, jure comme un perdu et recommence la bourrée. Ma grand'mère demeurait tout au-dessus ; en entendant le tintamarre, elle roule tous ses escaliers, et vient tête nue et tout en chemise pour mettre la paix : elle ne fut pas quatre minutes à descendre. « Qu'est tout cela ? dit-elle en se munissant d'une alêne pour les séparer : bourreau, comment mènes-tu ma fille ? » Et sans plus amples informations, elle se met à taillader la couenne de son gendre, du mieux qu'il lui fut possible. Le bruit qui se faisait dans cet accommodement, attira tout Solorgues devant la boutique ; chacun vint vite savoir ce dont il s'agissait, pour prendre le parti qu'il jugerait le plus convenable : dans un moment le carillon fut plus grand

dehors que dedans ; les avis furent partagés, la dispute s'échauffa, et tout s'engagea dans une étrillerie générale. La mère d'un garçon à qui l'on avait plumé un bon tiers de la tête pour lui faire connaître son tort, et qui allait exposer le reste, pour donner des preuves de son dire, le tira par la manche, en lui criant : « Viens, fou ! pardi, il vaut bien la peine de tant s'échauffer pour des meurt-de-faim ! marche, lève-toi de là..., qu'ils s'arrangent ! » Ma grand'mère, qui entendit ce compliment, vint sur la porte, dans l'équipage que vous savez, et se mit à dire fièrement à la gueuse qui avait parlé avec tant d'insolence : « Apprenez, mendicante, que des meurt-de-faim comme nous sont des milords pour des pouilleux de votre espèce ; mon gendre et ma fille, en comptant ce que je laisserai, seront riches de près de cent francs ; mais aux grandes portes battent les grands vents ; et les biens n'empêchent pas les soucis. Regardez Michèle, m'amour, avec ses chiffons de toute couleur ! Des meurt-de-faim dans notre race ! Ah ! il l'a bien vu ce brave monde à la noce de ma fille ; qui mourait de faim de toi ou de nous autres ? Pécayre ! ⁵² nous mangions au-dedans notre soûl, et tu rongeais, à la rue, les os et les arêtes que l'on jetait par la fenêtre. Des meurt-de-faim !... gueule-fraîche, figure de cire, visage de hareng, vaurienne !... Des meurt-de-faim ! » L'autre, de la voir si en train, n'osa pas lui tenir bec. « Ah ! mon Dieu ! dit-elle à ma grand'mère, je vous ai fâchée, ma belle dame de Miséricorde ? Je vous demande excuse et vous ferai une grande révérence, s'il vous la faut. » — « Si vous me la faites, je vous la rendrai, lui répondit ma grand'mère, et même plus basse, plus ample, plus fine que la vôtre ; vous n'avez qu'à commencer, pour voir. » Là-dessus elles s'en firent une demi-douzaine chacune, ce qui fit rire l'assistance, et calma tout le vacarme. Chacun prit son chemin en paix ; mon père et ma mère s'embrassèrent comme deux amoureux, et tout fut fini pour cette fois. Il est vrai que comme ils avaient essayé leur poigne, ça les reprenait de temps en temps, et dans la suite ils y revinrent avec une assiduité et un empressement assez louables.

» Le lendemain de cette première tournée. Truquette, Margot et ma grand'mère eurent une conférence, où il se traita une matière fort importante pour le bien de la famille. Ma grand'mère en fit l'ouverture d'un air et d'un ton à émerveiller tous les ânes du pays-bas. « Enfants, leur dit-elle, les grandes dépenses de votre mariage ont cruellement dérangé votre fortune, et le produit de votre métier ne serait pas suffisant pour vous faire aller selon votre état. Je vous conseille, pendant que vous êtes jeunes, de

créer un fonds avec ce que vous avez, et de vous lancer dans le commerce. Vous n'avez pas, autre part, de meilleure pompe pour tirer l'argent du public ; avec celle-là, pour peu qu'on sache la manier, on puise des champs, des maisons, des châteaux, des baronnies, comme on prend les anguilles dans un filet. On commence, tout d'abord, par peu de chose ; on se fait mercier, quincaillier, mousselinier ; on achète à bon marché, et l'on revend le plus cher possible. Avec quelques sous vous avez la marchandise ; vous empochez le profit, et une banqueroute paye le reste. Si la première ne vous remonte pas, de celle-là vous allez à une autre ; de celle-ci à une autre encore, jusqu'à ce que vous passiez pour d'honnêtes gens, et que personne n'ose vous reprocher la moindre tache. Oh ! Truquette, mon ami ! puisque vous avez eu l'honneur d'épouser ma fille, qui sans vous aurait pu prétendre à un compagnon taffetassier ; oh ! parbleu, Truquette, il faut que vous la fassiez marchande. Allons, mon gendre, vous êtes un homme entendu, épaulé, fourchu, poilu, dégourdi, vous ferez le dehors comme un diable, et votre femme et moi nous tiendrons la boutique. Allons, mon cœur, mon cuir, mon empeigne ; allons, que nous voyions Margot une dame, Truquette un monsieur, et ton fils un homme d'épée. Cet agnelet ! ajouta ma grand'mère en se tournant vers moi : il me semble que je le vois frisé à la grecque, avec un habit galonné sur toutes les coutures, comme la chasuble d'un prêtre. »

» Mon père, accoudé sur la petite table, la mâchoire ouverte, et les yeux tournés vers ma grand'mère, était là comme un ensorcelé, sans perdre un mot de ce qu'elle disait. Le goût du négoce l'attrapa sur le coup : le soir même il vendit son fonds de boutique, en tira dix écus, et le lendemain il alla à la foire de Sommière, qui se tient le samedi des Rameaux. Il y resta trois jours, et pour deux écus neufs qu'il y laissa, on dit qu'il porta pour plus de deux cents francs d'affaires, sans que personne lui eût fait crédit d'un liard. Le lendemain il aurait fait lever boutique à Margot, s'il n'eût pas eu ses raisons pour attendre quelques jours de plus.

» Comme il avait déjà fait société avec d'autres commerçants, il leur donna à souper ce soir-là. Les bonnes têtes que cela faisait, santapa ⁵³ ! Ils n'étaient que quatre ; mais en fait de négoce, ils auraient rendu des points à toute la synagogue d'Avignon. Il y en avait un qui s'appelait le Rénaouvi, qu'on pouvait dire une des meilleures têtes qui se soient vues dans la profession. Un autre, nommé Carcanas, qui avait l'air d'un bec-figues, dont on dit qu'il était savant comme Cartouche. Le troisième, du nom de

Quincarlott ⁵⁴, était borgne d'un œil, mais, parbleu, pour si bon gentilhomme que vous soyez, vous auriez peut-être eu assez de peine à lui voler ce qu'il avait dans son gousset, sans qu'il le vît. Oh ! quel pèlerin que c'était celui-là ! Eh bien, cependant, mon père les aurait gagnés tous au bond et à la volée. Mais ils eurent des malheurs en dernier lieu : leur trop de savoir leur coûta leur saint-frusquin et même endommagea un peu leur renommée.

» Comme mon père était le plus habile et qu'il avait mis le plus en fonds, il fut conclu entre eux qu'il fournirait les magasins, tiendrait les livres de comptes, irait à la piste des marchandises, et que les autres les feraient tenir à Solorgues, à leurs risques et périls. Ma mère en devait faire le débit, et ma grand'mère n'avait plus rien à faire qu'à manger, boire et se charger de mon éducation.

» Les affaires allèrent si bien au commencement, que deux ans après mon père acheta champs, vignes, prés, olivettes, et les plus belles maisons de l'endroit. Truquette mit perruque et manchettes ; Margot, grandes engageantes ⁵⁵, bagues et chapeau... ⁵⁶ ; ma grand'mère, mante, mitons, baignolets et pantoufles ; et moi, l'on m'avait roulé dans un tel faisceau de dentelles et de rubans, que vous m'auriez pris pour le fils du roi de Majorque, ou pour un bâtard d'un capitaine de santé. » Le commerce se soutint encore six mois dans cette prospérité ; mais la chance tourna de façon qu'en trois heures de temps nous nous trouvâmes rasés comme la main ; et des soucis, en veux-tu en voilà. Ce qui nous coûta la partie, ce fut la langue des envieux, et par-ci par-là quelques balles de laine, d'étoffes ou de mousseline, que les associés de Truquette avaient prises à crédit sur des charrettes, sans dire à personne l'intention où ils étaient de les payer. Ils furent suivis malheureusement en les portant à Solorgues. Le lendemain, pé Cayre ! du temps que la broche tournait, que nous étions là tranquilles sans faire mal à personne, une bande bleue, accompagnée du consul, entre dans la maison sans frapper à la porte, prend Truquette, le Rénaouvi, Carcanas et Quincarlott au collet, les emballe sans écouter leurs raisons ; ils mettent ma mère en chemise, manquent de respect à ma grand'mère ; et moi, ils me déplient en me faisant tourner comme une bobine, et m'allongent tout nu dans un coin, pour me faire prendre le frais. Ce n'est pas tout, monsieur le baron ; ces maudits vidèrent la maison, si bien qu'ils n'y laissèrent pas le plâtre des murailles ; ils emportèrent tout chez le consul, et emmenèrent la société attachée à la queue de leurs chevaux. Imaginez-vous, monsieur, l'état de ma pauvre mère après cette rafle. Dans

son désespoir elle se sauva avec un rémouleur qui l'avait courtisée avant que Truquette se fût établi à Solorgues. Pour moi, je restai avec ma grand'mère qui, sans se décourager de tant de malheurs, se remit comme une diablesse à faire de la chènevotte, et à me donner le savoir-vivre d'un enfant de famille : ma pauvre grand'mère, pécaïre ! que d'obligations lui a Jean-l'ont-pris !

» A propos, à présent que mon histoire commence, je vous dirai d'où me vient ce nom que, tout gueux qu'il paraisse, je ne changerais pas contre celui du grand roi quatorze. Voyez ; quand les bleus eurent pris mon père, j'avais environ trois ans, et l'on m'appelait Jean, tout court ; le monde, pour me faire parler, me venait dire à chaque moment : « Jean, où est monsieur votre père ?... Jean, où est votre papa ?... Jean, qu'est devenu M. de Truquette ?... » Je leur répondais : « On l'a pris. » Et voilà comment le nom de Jean-l'ont-pris m'est demeuré depuis ⁵⁷.

» Mais revenons aux leçons de ma grand'mère, pour me donner l'air d'un homme comme il faut. Pauvre que pauvre, je n'étais pas moins le fils d'un marchand ; et cela, comme vous le sentez bien, demande certaines attentions que l'on ne prend pas pour les enfants de la canaille. Pour m'apprendre donc la politesse, les petites manières, les grandeurs qui convenaient à mon rang, ma grand'mère me fit connaître comment il fallait porter le chapeau sur la tête ; et elle me le montrait en mettant trois paquets d'allumettes en façon de trépied sur la sienne. « Ainsi, me disait-elle en les tournant d'un certain biais, vous sembleriez à un mauvais payeur ; comme ceci, vous passeriez pour un cocu ; mais de cette façon, telle est la véritable mode des gentilshommes. Gardez-vous bien de le lever à qui que ce soit, qu'on ne commence, et surtout aux yeux du grand monde, qui croirait que vous n'êtes qu'un malotru, et que vous lui êtes obligé ; au lieu qu'en le gardant sur la tête, cela veut dire : Tant que toi, Jean de Paris. A présent que vous êtes jeune, quand vous aurez à vous moucher dans les bonnes compagnies, haussez votre petite robe par côté, prenez votre nez avec la chemise, reniflez-y le plus roide qu'il vous est possible..., et laissez tomber votre petit linge de façon que l'on ne voie rien. Quand vous saluerez quelqu'un qui en vaut la peine, faites, dans le creux de votre mainotte, un baiser qui sonne roide, puis vous vous courberez tant que vous pourrez, et vous vous en irez à reculons, en grattant le sol des deux pieds comme les poules. Si l'on vous convie à quelque château, quand vous serez grand, dites que vous avez votre pot au feu ⁵⁸, et que vous n'avez besoin de celui

de personne ; ainsi vous vous ferez prier ; et s'il y a des dames à table près de vous, ne manquez pas de leur toucher le genou, de trinquer toujours avec elles, de prendre du sel proprement avec les deux doigts, et de le répandre dans leurs assiettes, sur la viande qu'elles auront à manger. Si vous y manquiez, mon fils, vous passeriez pour un lourdaud qui ne connaît pas la politesse et les usages du grand monde. »

» Il est inutile, monsieur le baron, de vous dire tout ce que faisait ma grand'mère pour me rendre un grand sujet. Il se peut bien que j'en sois un ; mais toutes ses paraboles ne m'ont jamais servi de grand'chose. Le chapeau que vous me voyez est le premier que j'aie porté de ma vie ; tout le reste du temps je l'ai passé en bonnet. Jamais non plus je n'ai eu de petites robes, ni ne me suis faufilé avec des dames. Une fois, il est vrai, mais ce n'est arrivé qu'une fois, j'ai soupé au château de la Boissière ; mais ce fut dans le cellier avec le garde-chasse. Ainsi vous voyez bien que toutes les prophéties de ma grand'mère étaient des paroles inutiles. Moi, qui ne comprenais rien à ses sermons, tant que je fus petit, je l'écoutai ; mais plus grand je m'en moquai et me formai de moi-même. Elle m'avait acheté un livre d'un sou pour aller à l'école. Monsieur le maître me donna une patoche ⁵⁹ le premier jour, et je te changeai mon livre pour une tranche d'aubergine, et n'y retournai plus.

» Il est vrai que comme ma grand'mère me voulait voir un habile homme, elle rôdait de ce côté quand je sortais de la maison, mais dès que j'étais devant la porte je faisais une paire de cabriolettes et j'allais apprendre à la campagne ce que des gens comme nous autres ont besoin de savoir.

» Premièrement, je m'étudiai à bien jeter une pierre, et je vous aurais aplati le nez à quarante pas, si c'eût été votre bon plaisir.

» Puis je m'appliquai à bien grimper pour chercher des nichées. Au commencement il m'arrivait souvent de tomber des arbres, et de me voir pendu aux branches par les cheveux comme une lanterne ; mais à force d'y retourner je devins un des plus forts de la profession.

» Une science qui me tentait encore plus que les autres était celle qu'ont les bergers de tomber les levrauts à la course d'un coup de bâton. Moi je voulais l'essayer, mais les levrauts manquaient. Las d'espérer leur rencontre, un matin que je gardai le bourriquet de ma grand'mère, je me recule à quinze pas, je lui applique un coup de gourdin sur les jambes de devant, et vous le tombe sec. D'abord cette invention me flatta

extrêmement ; mais quand je vis que le gibier ne se levait pas et qu'il avait peut-être les jambes cassées (oh ! certes, voyez, monsieur le baron, le sang ne peut pas mentir), alors les trois sueurs me prirent ; je me serrai près de la pauvre bête en pleurant, je lui mis sa petite tête sur mon genou ; je lui donnai cent baisers sur la bouche et sur les yeux. « Ma poulette, mes amours, lui disais-je, je t'ai fait mal, je le vois, mais je n'y reviendrai plus, bien sûr. Allons, soulève-toi, mon cœur... issa..... viens, donne-toi d'aise..... » La pauvre petite bête fait un effort, comme si elle m'entendait, se lève, me pose par distraction un de ses pieds sur le ventre, l'autre sur l'estomac, et ainsi posée elle reste. Moi, sans pouvoir ni me tourner, ni crier, il me fallut bravement attendre qu'elle voulût bien prendre avec moi d'autres postures. A la fin elle le fit ; mais si je lui avais donné son compte, il faut convenir qu'elle me rendit bien la monnaie de ma pièce.

» Tenez, monsieur le baron, je me puis vanter de savoir quelque chose ; mais je n'ai rien appris qu'il ne m'en ait coûté la façon.

» Un talent que nous autres paysans nous ne négligeons guère, est celui de connaître les vignes, où sont les muscats d'un tel, les figues d'une telle, les pêches, les alberges ⁶⁰, les abricots de l'un et de l'autre, et surtout les heures où l'on peut faire la pillerie dans les mas ⁶¹. J'avais si bien cultivé ces dispositions dans ma jeunesse, qu'encore, s'il était dit, je vous irais escamoter poulaille et fruitage aussi subtilement que qui que ce soit. Il est vrai que je ne m'amuse plus à ces jeux-là, à moins que l'occasion ne s'en présente ; mais, avant que je fusse bien au fait de ce badinage, il fallut que j'attrapasse au moins neuf cents coups de bâton sur l'échiné. Les gardes-vignes seuls m'ont mis vingt fois comme un ecce homo. Je ne pouvais pas entrer dans la moindre pièce qu'ils ne m'empoignassent ; et quand je croyais y manger un morceau en repos, ils étaient toujours là pour me déranger. Une fois cependant il y eut deux gardes-vignes qui furent bien fâchés d'être venus écornifler. Il est vrai que je jouai plus de bonheur que de ruse ; cependant j'y mis quelque savoir-faire. Écoutez cette histoire qui en vaut la peine.

» Comme les gardes-vignes me surprenaient toujours, je me pourvus d'un sifflet comme le leur, et je m'allais cacher dans les fossés : là je sifflais ; ils me répondaient en croyant se répondre l'un à l'autre. Ainsi je savais où ils pouvaient être. Quand ils étaient proches, je m'écartais sans faire semblant de rien, pour aller faire mon coup ailleurs ; s'ils étaient loin, tant de peine égargnée, c'était là que je prenais ma pitance.

» Un beau dimanche, pendant les vêpres que ces malheureux eurent la coquinerie de manquer, je donnai une paire de coups de sifflet, et je n'eus pas de réponse. Allons, bon, me dis-je, ils sont à l'église. Le bon Dieu les y éclaire pour leur salut et pour le mien. Nous pouvons donc ici pâturer paisiblement. Sur cette confiance j'entre dans l'enclos de M. Sétier de Langlade ⁶², où il y avait des pêches comme le poing ; j'en prends une belle, veloutée, tendre, et d'une eau, messieurs ! qu'il était dommage qu'il en coulât une goutte le long des babines. A mesure que je suçais, une grosse main m'empoigne au chignon, et je m'entends traiter de voleur, comme si l'on eût parlé au premier venu. Cette insolence ne m'empêcha pas d'avaler ma pêche ; mais l'affront me fut sensible, parce qu'il m'empêcha de prendre d'autres pêches, et qu'on m'attaquait dans mon honneur.

» Cependant, comme je n'étais qu'un bout d'homme, je ne pus pas lutter, et force me fut, tout en clabaudant, me tiraillant, de me rendre à la discrétion du gueux qui me tenait. Ce brutal (car tous les gardes-vignes sont des coquins, excepté quand moi je l'ai été), ce double cheval m'attacha les mains devant-derrière, au tronc du pêcher et me laissa en riant pour aller avertir le maître du clos. Si le ciel ne se fût pas mêlé de mes affaires, ah ! monsieur le baron, quelle râclée me tombait sur la croupe ! mais jamais la vertu n'est délaissée ; il n'y a rien comme l'honnêteté pour tirer un bon chrétien des embûches. Le misérable garde - vigne avait laissé par bonheur un de ses enfants dans le clos. Ce petit gredin s'amusait à mon entour à croquer les pêches ; et tant il en engloutissait, et tant je voyais qu'il m'en faudrait payer. Quand il se fut bien bourré, il se rapprocha de moi, et se mit à dire : « Je sais bien que vous avez un sifflet qui siffle dru comme celui de mon père ; et j'aimerais bien d'en avoir un comme le vôtre. — Oui ? lui dis-je : eh bien, je te le donnerai pourvu que tu me détaches. — De vrai, vous me le donnerez ? — Je te le jure foi de Jean-l'ont-pris, que je te le donnerai, c'est bien tout dire ! » Le drôle, là-dessus, se met à travailler des dents, des ongles, tant prestement qu'il me délivre. Quand la bonne œuvre fut faite, il demanda le sifflet. — « C'est juste, mon ami, lui dis-je, mais si tu veux l'avoir, il faut que tu me fasses un autre plaisir. — Lequel ?... quoi ?... — De te laisser attacher pour un moment à la place où j'étais ; autrement je ne puis pas te le donner en conscience. — Oh ! fichtre, dit-il, puis vous ne me le donneriez pas. — Je ne te le donnerais pas ? gros fou !... Eh bien, puisque tu ne me crois pas, tiens, le voilà ; mets-le à ta gueule, et siffle pendant que je t'arrangerai comme j'étais. » Le pauvre petit, péçayre ! le prit entre ses

dents, et sifflait comme un perdu, à mesure que je le serrais du mieux qu'il m'était possible. Quand j'eus fini mon petit travail de bénédiction, je vins devant lui et lui dis : « Allons, maladroit ! tu ne sais pas siffler ; donne cela que je t'enseigne. » La pécore me lâcha l'instrument, et moi, après lui en avoir lancé deux ou trois jets dans chaque oreille pour lui enseigner comment cela se faisait, j'emporte le sifflet comme de raison, laisse le galopin en sentinelle, et me vais poster derrière une muraille sur un monticule, pour voir à l'aise comment les choses tourneraient. Lui me criait : « Va ! va ! vole-sifflets, tu auras affaire à mon père, à ta grand'mère, tu verras ! » Mais il eut bientôt à chanter d'autres alléluias, comme vous allez l'entendre dans un petit morceau d'histoire qui en vaut la peine.

» Il n'y avait pas une demi-heure que j'écoutais en travers de ma petite muraille, quand M. Sétier, averti qu'il me trouverait dans son enclos attaché au pied d'un arbre, entra en fureur, prit sa course, laissa le garde-vigne derrière, tomba quarante fois sur le museau et vint droit à son pêcher, une grosse béliane ⁶³ à la main. Comme il ne connaissait ni le fils du délateur, ni moi, il travailla fort longtemps et à tour de bras sur le cuir de celui qui se trouva là, sans donner la moindre marque que la besogne le lassât. Ainsi faisait bien le petit, qui appelait son père en criant, comme s'il s'était agi de quelque chose qui en valût la peine. Le père, qui avait suivi M. Sétier tout doucement, et de loin en loin, doubla le pas en entendant piauler son fils ; et vous pouvez me dire quel pied de nez, quand au lieu de Jean-l'ont-pris, il trouva son drôle lié dans la perfection, et bourré de main de maître. Sans s'informer qui était dans son tort, que te fait le gros brutal ? Il vous mande un emplâtre sur les yeux de M. Sétier, et lui fait voir toute la magnificence de Notre-Dame-de-la-Chandeleur. M. Sétier fut tout d'abord entrepris, il faut l'avouer ; mais dans un moment il se tourne, se met en garde, et le favorise d'un beau coup de béliane sur la joue. Celui-là se serait ennuyé tout seul, et fut accompagné, comme la bonne année, de plusieurs autres. Si le garde-vigne n'avait pas crié : A moi ! M. Sétier se retirait, c'est sûr, avec tous les honneurs de la guerre. Cet à moi ! gâta tout ; l'autre garde-vigne vint au secours, et le nouveau venu, armé d'une branche, l'autre d'un argalou, qu'il coupa habilement, avancement, comme deux coqs, contre M. Sétier. La bataille s'engagea terrible, et peut-être, de mémoire de garde-vigne, il ne s'est vu de coups de béliane et d'argalou pareils à ceux qui se distribuèrent par là. Un coup de gaule lâché à propos tomba en plein sur la tête de M. Sétier : il y répond subtilement par deux coups de bâton sur les

oreilles de son homme. Comme il allait continuer, l'autre lui lance un coup d'argalou au cou, tire son arme pour l'égratigner⁶⁴, lui emporte sa perruque et tombe d'échine, faute de trouver de la résistance. M. Sétier, tout furibond, court sur le maladroit qui lui avait accroché sa perruque, et le secoue comme un tapis. Si l'on n'y avait pas porté du dérangement, je ne crois pas qu'il l'eût laissé manger par les vers. Mais du temps qu'il le secouait d'une main, et que de l'autre il tâchait de décrocher son toupet, l'homme à la branche lui en décocha un coup sur le chignon, qui rompit toutes ses mesures. Le brave M. Sétier baise le sol, lâche sa béli-gane, tâtonne pour la ramasser, et se relève sans elle, en reculant et en chancelant comme un ivrogne. Alors les deux traîtres de gardes-vignes lui mandent chacun un coup de pierre, l'atteignent, l'un sur les dents, l'autre sur le sourcil, et le font culbuter dans un fossé qui était ras du chemin.

» Comme ils croyaient l'avoir tué, et qu'ils voyaient venir un homme qui les connaissait, ils décampèrent vite, sans songer à détacher le drôle, qui était bien posté pour juger des coups. L'homme s'en aperçut, et s'approcha de M. Sétier pour lui donner du secours. Moi je descendis aussi de mon tertre pour l'y aider, et tous deux, en le secouant, nous le fîmes revenir. — « Eh bien, allons, monsieur Sétier ! lui disions-nous ; qu'est cela ?... qu'avez-vous ?... il ne faut pas se trouver mal pour si peu de chose. — Oh ! dit-il, ce n'est rien ; je suis un peu étourdi, mais ça me passera en mangeant la soupe. Faites-moi le plaisir d'aller chercher ma perruque, qui sans doute est tout embrouillée : le reste ne serait rien ; mais ma perruque, sainte foi !... ma perruque !... une perruque de quinze francs !... Oh ! parbleu ! nous verrons bien si l'on traite comme cela la perruque d'un monsieur de ma façon. Allez, allez me la chercher, aussi ma béli-gane, s'il vous plaît, sans vous commander. Ma propre perruque !... jamais je ne leur pardonne cela ! une perruque des dimanches, canaille !... » — Moi, je la lui portai, et quand il l'eut examinée : « Allons, dit-il, à la garde de Dieu ! je la croyais plus abîmée qu'elle ne l'est. Les doubles voleurs !... Dites, messieurs, avez-vous vu l'affaire, et pouvez-vous me servir de témoins... en payant ? » Tous deux nous répondîmes que oui. — « Eh bien, nous dit-il, venez boire un coup à la maison ; et si je ne les fais pas pendre, j'aurai bien du malheur. A propos : et le crapaud qui me volait mes pêches, est-il toujours attaché à l'arbre ? — Toujours, lui répondis-je. — Eh bien, toi, mon petit, me dit-il, prends ma béli-gane et va achever l'œuvre ; je ne me sens pas la force de la finir, parce que je n'ai rien pris de tout aujourd'hui qu'au tue-ver ⁶⁵. » — Moi, j'y fus ;

mais comme le drôle n'avait pas autant de tort qu'on le croyait, je pensai à lui pardonner. Après l'avoir détaché, je lui donnai seulement une paire de coups de pied dans le ventre pour lui servir de leçon, et je le renvoyai. Moi, voyez-vous, monsieur le baron, je suis un homme bon ; j'ai toujours eu pour thème, selon mon idée, qu'il faut faire au monde le plus de bien et le moins de mal qu'on peut.

» En accompagnant M. Sétier jusqu'à Langlade, qui était assez loin, — c'est tout par là de mauvais chemins, — nous croyions qu'il nous le faudrait porter ou pour le moins traîner : ah bah ! monsieur, il marcha comme un diable, et jamais ne nous parla que du désir qu'il avait d'être à sa maison pour se mettre à table. Les coups qu'il avait reçus ne l'occupaient pas plus que les affaires de Hollande. Il nous jura que ceux-là n'étaient que fleurettes au respect de mille autres qu'il avait recueillis çà et là. M. Sétier avait raison : il avait été berger les trois quarts de sa vie. Cette espèce de gens a souvent noise. Ses chairs avaient fait calus sur tous ses membres, et il n'y avait pas assez de temps qu'il était propriétaire-fermier pour être devenu douillet. Nous l'accompagnâmes donc à Langlade, où nous dînâmes comme trois scieurs de long. Après cela il se mit au lit : le chirurgien vint, le visita sans lumière, dans l'obscurité, le pansa avec de l'eau fraîche, but chopine avec lui sur le lit, et fit un rapport de tous les diables. Le juge et le greffier de Solorgues vinrent entendre sa plainte et notre déposition, décrétèrent les gardes-vignes et le petit de prise de corps, soupèrent avec les témoins et le malade, et tous nous nous grisâmes comme les grives du temps des vendanges. En soupant on parla d'affaires, et comme les gardes-vignes étaient déclarés indignes de leur charge, M. Sétier pria ces messieurs, qui menaient la commune comme un troupeau d'ânes, de me donner une des places vacantes. Il leur dit plus de bien de moi qu'il n'y en avait et qu'il n'en savait, et qu'ils n'en crurent : mais ils firent semblant d'y croire, parce que M. Sétier est un homme riche. Ils me firent prêter serment sans conséquence, et me délivrèrent ma patente en règle pour deux ans. Moi, qui n'ambitionnais pas plus, j'en tressaillis de joie. C'est la première fois que j'ai été quelque chose dans Solorgues. La place est bonne et fait honneur. La première année nous nous en ressentîmes si bien, ma grand'mère et moi, qu'elle en creva et que j'engraissai comme un chapon.

» Ma grand'mère était huguenote ; son enterrement ne me coûta rien. Dans deux ou trois coups de pioche je lui fis un trou pour l'aider à passer en paradis. et je vins déjeuner. Dire cependant que je ne la plaignais pas serait

mentir. monsieur le baron, je la plaignais ; mais elle était vieille, elle ne pouvait plus bûcher, et me laissait quelque petite chose, cela console ; aussi je ne la plaignis pas plus que de raison, mais je la plaignis toujours à bon compte, là à peu près comme il se doit faire, ni plus ni moins. Quand je fus revenu pour manger un morceau, j'ouvris la vieille armoire et je n'y trouvai que du pain. J'avais trop de chagrin pour pouvoir le rompre sans le frotter ; mais il n'y avait pas un hareng, pas une échalote, pas un ail pour cela faire. — Ouais ! fis-je, ta grand'mère qui avait toujours quelque chose en réserve, aurait-elle tout avalé avant de partir ?... Quelle gourmande ! Mais je ne le crois pas. Sur cette dernière pensée, je retourne fureter partout, et par bonheur je ne rencontre rien. Je dis par bonheur, et j'en ai le jeu ; car je te vais dépister dans un coin, sous un gros tas de chènevottes, un grand coffre que je n'avais jamais vu et qui semblait avoir été fait du bois et du temps de l'arche de Noé. Je l'ouvris vite dans l'espoir d'y trouver de la pitance, et la première chose où je pose la griffe, est un tas de paille. Cavalisca ! dis-je, s'il n'est farci que de ça, il valait bien la peine de tant le couvrir. Cependant je soulève cette paille, et je trouve dessous une belle pièce de mousseline. Bon, dis-je, cela vaut mieux que des échalotes. Là-dessus je mangeai mon pain comme s'il avait été trempé dans de la graisse d'oie. Pour voir plus à mon aise ce qu'il y avait encore dans ce coffre de bénédiction, je te ferme ma porte à double tour, je reviens, et j'en tire deux pièces de toile de Hollande qui certainement en valaient bien la peine. — Bon, dis-je encore, que cela dure ; entassons : rapiamus, la préface de Noël⁶⁶. Ma chère petite mère grand ! avez-vous bien fait de mourir ! L'inventaire me faisait trop de plaisir, pour me tourner à deuil ; je me remis à l'ouvrage, sans me sentir la moindre attaque de paresse. Le quatrième tas fut un faisceau de galons d'or et d'argent, et une vingtaine de paquets de dentelles d'une finesse à en perdre les yeux. Bon, bon ! seigneur, votre volonté soit faite aussi la mienne, amen, ainsi soit-il : sainte vierge, priez votre fils que cela dure. Le ciel exauça la dévotion de sa misérable créature. Cette fois je pêchai une vingtaine de montres et douze tabatières d'or, bravement étalées sur une grande pièce de velours bleu. Si l'on mourrait de plaisir, oh ! ma foi, monsieur, pour lors je la dansais, et je n'aurais jamais eu celui d'assister, comme je viens de le faire, à l'enterrement de ma femme. Ah ! monsieur le baron, pourquoi des fêtes comme celle-là ne reviennent-elles pas six fois la semaine sans compter le dimanche ! Je tirai ensuite je ne sais combien de toute espèce de choses, comme des fichus, des mouchoirs,

des bas de soie, le tout flambant neuf. Au fond, qui vint trop tôt, deux douzaines de cuillers et de fourchettes d'argent, et dans un caisson sur la gauche, cinquante jaunets de vingt-quatre francs chacun, qui m'éblouirent. Vous comprenez bien, monsieur le baron, que ma grand'mère avait fait cette pacotille dans le bon temps, et que si Truquette ne l'avait pas mise de la société, elle s'y était mise d'elle-même. Car, croire qu'elle eût gagné cela dans son commerce d'allumettes, l'on croirait plutôt l'histoire du Drapet, ou celle de Cendrillon-Bachassou ⁶⁷. Mais, quoi qu'il en soit, elle me le laissa et fit bien. Un enfant bien appris ne va pas tant éplucher d'où vient ce que ses grand'mères lui donnent. Si elles l'ont eu du côté droit, tant mieux pour la grand'mère ; si c'est du côté gauche, tant pis pour la grand'mère ; mais d'où qu'il vienne, tant mieux pour le pauvre agneau qui l'attrape : pour quelque chose l'on est petit-fils ; cela revient de droit.

« Quand j'eus tout bien examiné, je le renfermai dans un autre coffre que je fis faire, et je le serrai dans un coin de la maison où il n'y avait que les rats et moi qui puissions le deviner. Malgré ma petite fortune, je ne cessai pas de vivre à ma coutume, pour qu'on n'en soupçonnât rien ; mais tout ce que j'imaginai fut d'en laisser voir quelque petite chose à monsieur Sétier qui m'aimait comme ses yeux. Moi je ne l'aimais pas à en courir les rues, mais il n'avait qu'une fille, pas jolie si vous voulez, mais très-gaillarde. Il devait lui laisser beaucoup de bien, et je les chauffais tous les deux. La fille me désirait assez, et il semblait que le pauvre homme me l'aurait donnée volontiers s'il ne m'avait pas cru un gueux.

» Quelques jours après ma découverte, je fus le voir, et sans faire semblant de rien, je le fis tomber finement sur ce chapitre. — « Mardi ! lui dis-je, monsieur Sétier, vous avez là mademoiselle Babeau qui est une fière fille ! Elle a des joues de la couleur de vos alberges, des dents blanches comme crème, des yeux capables de griller le cœur le plus refroidi, des bras, sainte foi ! qui semblent tournés au moule ! une mainotte faite comme le peigne de l'Amour ; une échine, une mine, une poitrine à faire crier : miséricorde ! à moi... je me brûle !... — Eh bien, me dit monsieur Sétier en riant, à mesure que sa fille se carrait, eh bien, mon pauvre Jean-l'ont-pris, quel est ton dire ?... — Mon dire est que celui qui l'aura il ne faut pas qu'il aille en voyage, et que si un tel bonheur était pour un homme comme moi, je la porterais peut-être partout pendue à mon cou par devant, comme ma queue ⁶⁸ par derrière. Voyez bien ce que je vous dis, si j'étais un prince, un duc, un apothicaire, comme je ne suis qu'un misérable grippe-soupe, je me

viendrais mettre ventre-à-terre devant vous pour la demander. » Mademoiselle Babeau, en entendant cela, me lança un coup d'œil, et retroussa son museau d'une manière si gracieuse, que je songeai en moi-même : — Allons, bon, nous l'avons grattée où ça la démangeait.

» Le père, qui l'adorait et qui semblait ne pas me haïr, m'écoutait en ouvrant le bec comme le petit d'une pie, et m'adressa enfin la parole : — « Il n'est pas besoin, mon enfant, que tu sois comte, ni marquis, ni perruquier, ni même que tu aies le quart du savoir-faire de Truquette ; nous autres nous ne nous soucions pas de tant de grandeur. Nos familles sont égales, et nous n'avons rien à nous reprocher pour ce qui regarde la vertu et l'honneur. J'ai été ami et associé de ton père dans le commerce des laines, il me procurait la meilleure marchandise, et cent fois meilleur marché que la plus mauvaise. Cet homme avait un cœur de roi ⁶⁹. Oui, c'était un cœur de roi ⁷⁰ : cela je puis le dire, puisque dans son testament il ne m'a pas laissé d'os à ronger, comme il pouvait le faire, et comme j'en avais plus de peur que de fantaisie. Oh ! Seigneur Dieu ! la brave personne ! l'honnête homme ! Il a été malheureux ; mais malheur n'est pas vice. Je ne demanderais pas mieux que de montrer ma reconnaissance à son fils en lui donnant ma fille ; mais tu es un pauvre diable sans terres, sans biais, sans pécule : cela me lie les bras.

» — Et combien faudrait-il qu'eût Jean-l' ont-pris, lui dis-je, pour pouvoir prétendre à une fortune comme celle-là ? — Vois, dit-il, je suis un homme qui laisserai une soixantaine de mille francs à ma fille. Tout autre ne la croquera pas qu'il n'ait pour le moins autant, et si tu en avais seulement un tiers, je te la donnerais du meilleur cœur de mon âme.

» — Ah ! ça, voyez, monsieur Sétier, lui répliquai-je, il ne s'en manque que de 6,500 écus et 500 francs juste pour que j'aie la somme complète ; donnez-moi du temps, et nous verrons. Le ciel, par tric ou par trac, peut-être me donnera les lumières pour la ramasser. — Et quel temps veux-tu prendre ? me dit-il : je me fais vieux, et je voudrais voir ma fille établie avant d'aller fumer le fenouil du cimetière... — Ah bah ! folie, lui répondis-je, vous êtes encore d'un bon âge ; vous avez, comparaison à part, la force d'un taureau, les muscles d'un âne, l'estomac d'un pâtre ; avec ces outils, trois ans, par exemple, ne devraient pas être capables de vous effrayer. Votre fille et moi nous ne sommes encore que des enfants, et, dans trois ans, un jeune homme qui bout d'amour et d'ambition fait son chemin. — Eh bien, je te les donne, si ma fille est de cet avis. — Moi, je lui en donne quatre, s'il

les lui faut, dit Babeau. — Oh ! ma foi, lui répondis-je, vive la joie ! J'aurais bien du malheur si je vous faisais tant attendre. »

» Je comprenais bien à peu près que ce que j'avais dans mon coffre valait plus que la somme qu'on me demandait ; mais, comme je n'en étais pas bien sûr, et que je ne connaissais pas le prix de certaines choses, j'en fis voir quelques rognures à Babeau qui l'abasourdirent, et je me donnai tant de mouvement que dans moins de trois mois, tout fut vendu, et je me trouvai avec trente bons mille francs et de plus deux douzaines de cuillers et de fourchettes d'argent dans le coffre. La vente était trop fraîche et le saut aurait été trop dangereux, si j'avais voulu devenir immédiatement le gendre de M. Sétier. Cet homme n'avait pas bon teint ; la mémoire de Truquette n'était pas morte, et moi, tout sage que j'étais, je ne passais pas pour le premier saint des litanies. D'ailleurs il faut empêcher le monde de se damner. Car, voyez-vous, monsieur le baron, je connais Solorgues comme s'il était sorti de mon ventre. Malédiction ! si ce mariage s'était fait à la turluburlu, ils auraient parlé, déparié. Et pourquoi ? Et comment ?... Et d'où vient cela ?... Se peut-il que M. Sétier ?... Comment a fait Jean-l'ont-pris ?... Une fille riche comme Babeau !... Qu'y a-t-il ?... Que n'y a-t-il pas ?... Il y a quelque chose... Il n'y a que trop... Et ça, et là... Ils auraient bâti mille sornettes, et peut-être même, à la fin, ils auraient mis la main sur la manigance. Aussi je ne me pressais pas, et pour dérouter la canaille, je voulais accoutumer chacun peu à peu à me voir quitter mes chiffons, m'élever tout doucement comme un bon travailleur béni de Dieu, afin qu'ils ne fussent pas tout surpris de cette alliance, au bout du temps que nous avions convenu. Ces diables de précautions, que personne maintenant ne se croit obligé de prendre, et que j'employais comme un fou, m'attirèrent les plus gros soucis de ma vie, parce qu'elles me firent passer pour un bon sujet. Écoutez cette mésaventure, qui pour sûr vous tirera les larmes des yeux, quand vous auriez une âme de pierre froide.

» Une certaine Barbe-Garouille, la plus horrible créature et la plus mendicante qu'il y eût dans Solorgues, c'est-à-dire sur terre, dans la mer et dans les enfers ; une bête toute de travers, bossue en vingt endroits, boiteuse, bigle, de couleur d'amadou, que tout homme fuyait comme une mauvaise rencontre, qui de cent pas vous faisait frissonner, et qui, quand on la regardait de plus près, faisait tout de suite faire le signe de la croix, et recommander son âme à Dieu ; ce vilain magasin de rogne, de teigne et de toutes sortes d'impuretés, se trouva grosse on ne savait de qui, car à moins

que Satan eût fait le coup, je ne crois pas qu'un voleur condamné à la corde eût eu la faiblesse de s'en délivrer à cette condition. Enfin, de n'importe qui vînt l'aventure, ce rebut de bohème se trouva grosse, et fit bel et bien sa déclaration en ma faveur.

» Jugez, monsieur le baron, quelle alerte pour un jeune homme qui a de l'honneur, du goût, et plus de trente mille francs en caisse. Tout d'abord je fus tenté de plaider jusqu'à mon dernier sou, plutôt que de me voir lié par un nœud de cette espèce. J'allai communiquer ma disgrâce à M. Sétier et à Babeau. Elle voulait que je plaiddasse ; mais le père, je remarquai qu'il branlait la tête et qu'il retenait l'haleine comme un vieux pâtre. Sans faire semblant d'y prendre garde, je disais avec toute la colère que méritait le sujet : — « Comment ! monsieur Sétier, un enfant de famille comme moi ! Le fils d'un Truquette ! accusé d'une action qui ferait vergogne au dernier valet du laquais d'un équarrisseur ! Qu'un homme pour qui mademoiselle Babeau a des bontés de toute sorte, se soit encanaillé avec une Barbe-Garouille ! avec une puante qui vous tourne et vous ôte la respiration d'un quart de lieue ! Vous le croyez, vous, cela, monsieur Sétier, vous le croyez ? » — Lui, pas mot..., mais sa fille pleurait, m'attisait, me disait de plaider, et que, n'importe comment tournât l'affaire, elle m'attendrait jusqu'à la fin des siècles, s'il le fallait. Le père, en restant bouche close comme un hibou, me fit soupçonner certaines choses qui se sont découvertes depuis, et que je vais vous dire pour achever mon histoire avant que nous soyons arrivés à votre château ; bridez un peu, monsieur le baron... arrénez, je vous en prio ⁷¹, car nous n'en sommes pas loin, et ce qui me reste à vous dire en vaut la peine.

» La Barbe-Garouille était grosse de huit mois ; et qui diriez-vous qui avait fait ce coup de désespoir, cette mauvaise besogne, cette œuvre de malédiction ? Pas moins que le brave, le délicat, le déterminé monsieur Sétier ; et voilà comment, pour m'attraper, pour cacher son maléfice, il me caressait, m'enjolait, me promettait sa fille et me voulait rejeter tout le paquet sur mon compte ; ainsi fit-il ce Barabbas de la Passion. Il me la mit sur le dos, monsieur le baron ; mais de la façon que les choses ont tourné, je ne crois pas qu'il en rie ; sa fille et moi nous y avons mis bon ordre, Dieu merci.

» Du temps que nous devisions ensemble, entra une certaine grosse figure d'homme, qui ressemblait à un fagot de coquinerie, et qui se présenta devant nous comme une apparition de Belzébuth. Je me signai tout

effrayé, comme si on avait planté la potence. — « Qui de vous, dit-il, est un certain Jean-l'ont-pris, fils légitime et naturel de la bâtarde Margot et du nommé Truquette, ancien voleur de Solorgues, pendu dix ans il y a, sur la place du marché, à Nîmes ?... — Il n'y est pas, ce n'est pas moi, lui criai-je tout tremblant : que lui voulez-vous ?... » Sur un signe de Judas que lui fit M. Sétier : — « Allons, dit-il, c'est vous-même, à moi ! main-forte... » Sur le coup entrèrent deux ou trois autres coupe-jarrets de sa clique ; l'un me saisit au collet, l'autre me coupe le cordon des braies, qui m'avait coûté neuf deniers et pas moins ; ils me lièrent les bras avec une corde, et m'emmenèrent. La pauvre Babeau pleurait et gloussait comme une poule à qui l'on vole ses poulets. M. Sétier crevait de rire dans un coin, et moi, la culotte sur les mollets, ils me font gagner pécayre ! le chemin de Solorgues. De me voir emmené sans savoir pourquoi, je le demandais à tout moment, et même, par ma foi, j'avais peur qu'on ne me le dît.

» Quand nous fûmes en vue du village, un de ces messieurs, et précisément celui qui avait paru le premier devant mes yeux, dit aux autres : — « Marchez, la commission me regarde ; j'ai quelque chose à dire avec ce jeune homme, et nous allons vous rejoindre dans l'instant. » Les autres s'avancèrent. Celui-là s'approcha de moi, et me fit encore plus d'effroi que quand ils étaient tout trois. — « Eh bien, Sauveur Dieu, lui dis-je, que me voulez-vous ? — Je veux vous faire un baiser. — Cavalisca ? et pourquoi ? — Parce que vous êtes le fils du meilleur de mes amis ; et même, par reconnaissance, je veux vous rendre un grand service. — Vous me voulez donc détacher ?... — Ah bah ! Dieu vous en garde, c'est bien d'autres choses qu'il s'agit ; je veux vous marier. — Me marier ! avec qui ? — Avec Barbette-Garouille. — Au diable ! prenez-la vous, si elle vous fait envie ; pour moi, je ne la prendrais pas quand vous me feriez évêque. — Plût au ciel que je ne fusse pas marié ! comme je te l'avalerais ! Elle aura mille francs de dot que M. Sétier lui fait... — Quand elle en aurait une pleine cuve, il n'en serait rien. Mais pourquoi M. Sétier lui fait-il ces mille francs ? pour ses beaux yeux ?... — Pour quelque chose comme ça. Mais écoutez-moi, je suis votre ami, et je veux vous faire entendre raison. Parmi les associés de M. Truquette, il n'est pas sans doute que vous n'ayez entendu parler d'un certain Quincarlott. Ce Quincarlott c'est moi, à votre service. J'ai eu l'honneur de voir pendre monsieur votre père à Nîmes, et la consolation de le voir mourir comme un prédestiné. Ce cher homme, pécayre ! ne voulut jamais mettre en peine personne, quoiqu'il fût à même de le faire.

» Seigneur Dieu ! sa belle mort me toucha tellement, que je me sentis tout changé. La grâce du ciel vint là-dessus ; je me convertis, et pour me tirer du péché, pour travailler sérieusement à mon salut en bon chrétien, je me fis recors. M. Sétier que je connaissais de longue main, et qui donna aussi dans la dévotion, me fit part de quelques scrupules à l'occasion d'une petite faiblesse qu'il avait eue pour Barbe-Garouillette. Comme il avait peur que cela ne fit du bruit, parce qu'il y a des gens qui la soutiennent, fort capables de la lui faire épouser, ou de lui faire manger force argent, il me dit qu'il ne plaindrait pas mille francs à la belle si elle voulait passer l'antienne à quelqu'un. Je me chargeai de cette affaire, et comme j'ai de grandes obligations à votre père, ce fut vous, mon fils, que j'eus le premier en vue.

» J'en parlai à la petite le lendemain, et je puis dire à votre louange que tout de suite elle vous donna la préférence, et que vous êtes à merveille dans son esprit. Pour preuves, elle vous a couché sur la plainte au préjudice de cent autres qui voudraient bien être comme vous dans ses bonnes grâces, et vous a fait décréter de prise de corps par contumace, afin de vous épargner les longueurs d'une procédure qui vous aurait pu inquiéter. Deux gardes-vignes avec qui M. Sétier s'est entendu de loin, ont déposé comme bons témoins ; la fréquentation est prouvée entre elle et vous ; et même je crois qu'il s'agit, par là, de quelque peu de violence de votre part. Ainsi, mon bel ami, sans faire le dégoûté, je vous conseille d'avaler la pilule : on vous l'a rendue assez douce, Dieu merci ! et beaucoup de gens que je connais voudraient bien être à votre place. Le bonheur est pour celui qui le trouve, et non pour celui qui le cherche. »

» Oh ! monsieur le baron, si à ce moment j'avais été détaché, je ne doute pas que d'un coup de pierre je n'eusse fendu le museau du cher ami Quincarlott, pour lui payer le service du diable qu'il me vantait. » — Bourreau, lui dis-je, Guilleri, maudite soit ta conversion qui tant est coquine ! Voleur ! merci du présent que me fait ton amitié. Qui te la demandait ?...

» Quincarlott me laissa jeter mon premier feu avec une patience d'ange, et quand il crut pouvoir parler, il me lâcha ce discours, qui, s'il faut le dire, ne me donna pas de tentation, mais assez de courage, pour prendre mon mal en patience.

» — Je sais, dit-il, que Garouillette n'est pas une fille, si vous voulez, d'une grande beauté, ni même des plus vierges non plus, mais sans compter que cent pistoles valent mieux que toutes les chènevottes que vous avez

héritées de votre mère-grand, ce bijou, dans l'état où il est, ne peut pas vivre deux mois, et même si elle se délivre de sa pacotille sans en crever, ce sera un grand hasard. D'abord, sans parler des vingt-cinq bosses qu'elle porte comme des moellons sur toute l'étendue de sa corpulence, elle est poitrinaire, elle a plus de scorbut à elle seule, que tous les galériens de Toulon en corps ; elle montre une teigne superbe, qui reluit comme du verre jusqu'au bout de ses ongles ; elle possède une jambe riche de vingt plaies, où la gangrène s'est répandue comme une bénédiction. Tu sens bien que cette fille est un parti, un trésor qu'il faudrait être fou de laisser échapper. Gaffe-la, crois-moi, mon fils, gaffe-la ; et si tu en es fâché dans la suite, dis du mal de moi. » Quincarlott enfin me fit tellement voir mon bien clair dans cette munition du ciel, que je topai à son avis, et que j'épousai la carogne. Il est vrai que ce fut à la condition qu'on me compterait les mille francs d'avance et que nous ne nous approcherions jamais à deux cents pas l'un de l'autre. Nous nous tîmes parole ; car, après avoir dit oui devant le prêtre, en me bouchant le nez, je fus vite me laver avec du vinaigre, et je tins le large. Ma moitié, Dieu merci, ne fit pas mentir le prophète Quincarlott. Un mois après, elle accoucha de deux messieurs, tout morts, qui semblaient deux rats d'eau ⁷², à ce qu'on dit, car moi je ne les vis pas. Elle traîna quatre ou cinq jours, et avant-hier, pour qu'elle fût mieux servie qu'à Solorgues, je la fis emporter sur une charrette à l'hôpital de Sommière, où elle creva en arrivant. Aujourd'hui on l'a enterrée. Le bon Dieu l'ait reçue ! j'aime mieux qu'il l'ait que moi ; vous pouvez compter que s'il l'a enfermée dans son paradis, il faut bien qu'il se paye de tout.

» Maintenant, monsieur, je vais à Langlade dire à M. Sétier que je lui prendrai sa fille quand il voudra : et, soit dit entre nous, je crois qu'il voudra de reste : car... mais il vaut mieux que je me taise. »

— Achève donc ce car, lui dit le baron ; il annonce quelque événement important qui manquerait à ton histoire.

— Vous avez raison, fit Jean-l'ont-pris, ce car y fait quelque petite chose ; car donc, puisque c'est de chair ⁷³ qu'il s'agit ici, il vous faut savoir que dans le temps que M. Sétier faisait la contrebande à Solorgues, comme vous avez vu, je faisais l'équivalent à Langlade, et il résulte de tout cela que Babeau s'est tellement engraisée, qu'elle est devenue épaisse, grassouillette, rondelette comme une balle de jeu de paume.

— Fort bien, mon ami, je t'entends, tu m'as raconté la vie de certaines gens et la tienne, d'une manière assez plaisante ; mais je vois au travers de

tout cela que tu ne vaux pas mieux qu'eux. Je t'ai pourtant obligation de m'avoir éclairé en bien des choses sur le caractère et les mœurs des paysans. Les malotrus ! qui dirait que, sous les dehors de la simplicité la moins suspecte, ils fussent capables de la malice la plus réfléchie et la plus profonde ! Achève ta narration, s'il te reste encore quelque chose à dire.

— Oh ! monsieur, dit Jean-l'ont-pris, je suis bien trop fâché de l'avoir seulement entamée. Adieu ; voilà votre château, Dieu vous y tienne chaud et gaillard...

— Arrête encore un moment, ajouta M. le baron ; en reconnaissance du divertissement que tu m'as donné, je veux te faire part de quelques réflexions que ton histoire a fait naître dans mon esprit. Engendré de mauvais parents, tu me parais fort disposé à devenir un parfait coquin, et ton alliance avec ce Sétier, de Langlade, va te mener au gibet, si tu n'y prends garde. Crois-moi, mon enfant, change de conduite, et vis en honnête homme. Travaille, tu es fait pour cela ; cherche les gens auxquels peut appartenir le bien mal acquis que tu possèdes, et rends-le leur. Si tu le gardes, le moins qu'il puisse t'en arriver, c'est d'être déchiré des remords que l'injustice et la mauvaise foi traînent toujours à leur suite.

— Des remords ? dites-vous, monsieur le baron, qu'est-ce que des remords ? je veux mourir si je sais ce que c'est.

— Les remords sont les reproches, les cris de la conscience.

— Ah ! cadédis ! monsieur, de quoi me parlez-vous là ? Vous ne savez pas que la conscience des paysans est chaponnée !

— Que veux-tu dire ? je ne te comprends pas. Explique-toi mieux.

— Cela veut dire que la conscience du paysan ne piaule pas comme celle de l'autre monde, et que si elle parle, elle le fait si doucement, que par ma foi ! du diable si on l'entend. Adieu, monsieur le baron ; si vous passez jamais par Solorgues, faites-moi l'honneur de demander Jean-l'ont-pris, et de vous arrêter à la maison pour boire un doigt de clairette.

Là-dessus, le baron, qui ne pouvait se tenir de rire, tourna dans une traverse pour entrer dans son château, et le gueux continua son chemin, en recommençant à chanter : La bonne aventure, ô gué, la bonne aventure !





APPENDICE

(Se rapporte à la page 14)

Physiologie du Mariage, d'après une lithographie languedocienne.

Nous possédons une très-curieuse et très-rare lithographie languedocienne, à laquelle nous ne pouvons nous empêcher de songer en traduisant ce passage de l'Histoire de Jean-l'ont-pris ; on dirait que l'artiste s'est inspiré de tout ce commencement du conte de l'abbé Favre : il a tracé en quatre crayons, se faisant suite l'un à l'autre, une très-spirituelle physiologie du mariage.

Dans le premier dessin, on voit un jeune homme et une jeune fille, en costume endimanché des grisets et des grisettes du Midi vers 1830, s'aborder timidement au bal, pendant que les autres dansent en plein air, au son du galoubet et du tambourin, perchés et dominant la foule, probablement sur un tonneau ; certain mur du fond rappelle l'ancien Carré du roi (tous les Montpelliérains connaissent cela) : les deux clochers de Saint-Pierre (on n'en voit du moins que deux), la célèbre tour des Pins, les ombrages du Jardin des plantes, à proximité, complètent le paysage d'alentour, éminemment local.

Dans la deuxième composition, les deux jeunes gens s'embrassent et se serrent de très-près, en un lieu désert et complètement transformé depuis longtemps : c'est l'ancienne porte aux barreaux de bois du palais de justice et de la prison de Montpellier ; un détail caractéristique, et qui est commun à tout le Midi, — jusque dans le Bordelais, où il a été observé par M. Champfleury dans son roman de La Pasquette, — c'est le vulgaire pot de chambre sur la fenêtre.

Le troisième dessin nous représente la noce au grand complet. Le marié et la mariée marchent devant, en toilette de circonstance dont les détails nous reportent au moins à quarante ans en arrière : le fiancé a des breloques qui pendent sur son pantalon blanc, et un gros bouquet à la boutonnière de son habit noir à la française ; il regarde amoureusement sa fiancée qui marche timidement à son bras, tenant devant elle un mouchoir blanc dans la main droite. C'est une façon cossue de montrer qu'on a du linge fin ; c'était la mode alors parmi les grisettes montpelliéraines qui allaient se marier, comme aujourd'hui les élégantes de Paris se font peindre avec un gant, non mis, au bout des doigts, comme s'il y avait un grand mérite à avoir des gants ! La jeune Languedocienne montre autre chose de plus joli et de plus coquet : c'est un pied chaussé de ce soulier à rubans noirs que nous reconnaissons bien et qu'on essaye, paraît-il, de ressusciter de nos jours sous d'autres couleurs ; les rubans noirs, assez larges, s'enroulaient, comme une grâce de plus, autour de la jambe : l'artiste méridional a mis une intention dans ce pied, ainsi chaussé, en relief et à découvert, qui vaut bien à lui seul tout un sonnet, sinon un long poème. L'heureux couple ne manque pas, somme toute, d'élégance et de distinction, sous son apparence populaire.

Un nombreux cortège d'invités, des deux sexes et de tout âge, marche derrière ; on y distingue particulièrement un enfant, coiffé d'une de ces immenses casquettes, plus grosses que la tête et à visière pouvant servir d'abat-jour, comme on n'en voit plus que dans les devants de cheminée à la mode de 1836, — qu'il ne faut pas trop dédaigner pour l'étude des mœurs, car ils sont parfois eux-mêmes de petits tableaux de genre.

Des coups de pistolet tirés en l'air, un violon sortant des rangs et marchant aux flancs du cortège, prouvent la joie de tout ce monde qui se rend à la mairie ou à l'église. On passe en ce moment devant la vieille Poissonnerie, un édifice aujourd'hui détruit : la maison par derrière, à mansarde unique et surélevée, qui a disparu également de nos jours, ferait reconnaître le site et la localité par tout Montpelliérain de vieille roche, mais les jeunes générations ne s'y retrouveraient pas.

Voici enfin le dénouement tel que nous le retrouvons dans l'Histoire de Jean-l'ont-pris.

Le quatrième dessin représente l'intérieur d'une chambre dans laquelle tout est sens dessus-dessous : un homme et une jeune femme se querellent ; l'homme est en bras de chemise, le geste irrité et menaçant ; la femme est

tout échevelée, en corset, la gorge découverte, se plaignant, une main sur la hanche, montrant de l'autre son mari à une vieille femme à grande coiffe, en simple camisole et en jupon, qui retient le bras courroucé de l'homme. Une seconde commère, de même âge, apparaît sur la porte, tenant un enfant dans les bras. Ce sont probablement la belle-mère et une voisine qui interviennent.

Elles n'ont pas l'air trop étonné de ce qui se passe. Cela leur paraît assez naturel et dans les habitudes journalières de la vie. La commère surtout, qui se tient sur la porte, conserve un air froid et curieux dans cette scène de famille. Un balai, une bouteille, un pot, une chaise et autres ustensiles de ménage traînent ou roulent à terre ; la table, à demi renversée, et qui ne tient plus que sur deux pieds, paraît avoir pris une part active à la bataille.

Ces querelles se terminent d'ordinaire par la demande absolue du secret qu'on prie les voisins et voisines de garder, et que ceux-ci promettent toujours en s'empressant d'en faire l'objet de la conversation du soir au café ou dans le quartier.

Les légendes patoises qui accompagnent ces quatre dessins lithographiés sont des plus expressives dans leur spirituel laconisme (nous les traduisons) :

- 1° Ils font connaissance ;
- 2° Ils flirtent ;
- 3° Ils se marient ;
- 4° Ils se battent.

Cette amusante composition est signée du nom vague de Fortuné. L'homme d'esprit qui a caché son nom sous ce pseudonyme de bon augure, devait être un admirateur de Charlet. Il devait, du moins, l'avoir beaucoup étudié : il le rappelle tout à fait à première vue ; il en a le trait et la finesse : mais il est surtout de la même école par l'observation naturelle et familière.

Nous n'avons vu qu'un autre exemplaire de cette œuvre, autrefois, à Montpellier, dans la boutique d'un barbier, sur la place de la Comédie. Elle y est peut-être encore. Nous engageons beaucoup les amateurs à ne pas négliger les boutiques des vieux barbiers de province, qui ne se sont pas encore mis à la mode du jour : ce sont souvent des musées de curiosités.

DE LA Démonialité ET DES ANIMAUX INCUBES ET SUCCUBES

où l'on prouve qu'il existe sur terre des créatures raisonnables autres que l'homme, ayant comme lui un corps et une âme, naissant et mourant comme lui, rachetées par N.-S. Jésus-Christ et capables de salut ou de damnation.

PAR LE R. P.
LOUIS MARIE SINISTRARI D'AMENO
de l'Ordre des Mineurs Réformés de l'étroite Observance
de Saint-François (XVII^e siècle)
Publié d'après le Manuscrit original découvert
à Londres en 1872 et traduit du Latin par
ISIDORE LISEUX
SECONDE ÉDITION



PARIS
Isidore LISEUX, Éditeur

2, Rue Bonaparte, 2
1876

1 Nous maintenons pour aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre l'orthographe et la prononciation du nom de l'abbé Favre, adoptées par tous ses derniers éditeurs ; mais il nous est bien permis d'annoncer dès ce jour une prochaine révolution sur ce point : un poète provençal, M. Placide Cappeau, de Roquemaure, qui a traduit en vers français les principales œuvres de l'abbé Favre, et qui est sur le point de publier ses poétiques traductions, a eu le premier l'idée de faire rechercher à Sommière l'extrait de baptême de son poète favori : ce document, qu'on lira dans l'excellente notice de M. Cappeau en tête de son recueil, fixe toutes les incertitudes au sujet du lieu de naissance de l'abbé Favre, et donne la signature de son père, sur le nom duquel il ne saurait plus désormais subsister aucun doute. Le père du célèbre curé-poète, régent des écoles de Sommière, signait Fabre par un b bien lisible : les propres signatures du joyeux auteur du Siège de Caderousse, qu'on a, avec sa correspondance manuscrite, à la Bibliothèque de Montpellier, ont pu depuis prêter à la conjecture sur la forme de la lettre en litige et la faire passer pour un v, bien que le b soit très-nettement accusé dans une de ces signatures (au bas de la lettre du 19 juin 1775) ; mais les paysans du Midi prononçaient autrefois l'abbé Fabre, dans les localités dont il avait été curé ; les plus anciennes éditions de ses œuvres, plus rapprochées, par conséquent, de la vérité ou de la tradition orale, portaient également l'abbé Fabre. Ce n'est qu'à partir de 1839 que le changement du b en v a prévalu. Nous craignons que les éditeurs de ce temps-là, en l'adoptant, n'aient obéi à un scrupule que n'admet pas la critique, et qu'ils n'aient voulu tout simplement éviter une confusion locale avec le célèbre peintre Fabre, à qui la ville de Montpellier est redevable de tant de richesses artistiques et littéraires. — Cette discussion, que nous ne faisons qu'annoncer, et qui est sur le point d'éclater, nous en rappelle une autre qui s'est élevée, il y a quelques années, au sujet du nom de Virgile : l'épigraphie antique veut qu'on prononce Vergile ; un grand critique français s'est rangé de cette opinion, mais il a maintenu dans ses œuvres la vieille orthographe par habitude.

2 Magistrats municipaux sous l'ancien régime.

3 Nous ne savons si nous rendons bien ici le mot patois : s'aouboura. Nous traduisons aussi près du texte que possible et avec la connaissance instinctive et usuelle de l'idiome natal qu'aucun Languedocien ne perd jamais de ses souvenirs d'enfance ; mais les patois varient dans le Midi de

ville à ville et même de clocher à clocher. En outre, certains mots employés par l'abbé Favre peuvent avoir vieilli depuis le XVIII^e siècle. Il nous faudrait, pour bien comprendre et rendre le sens exact et juste de chacun, une érudition qui nous manque. Nous n'avons pas fait d'étude spéciale de la langue du Midi, et nous apportons dans notre travail plus d'amour et de sentiment que de véritable savoir. La science même nous fait complètement défaut. Mais ce à quoi elle ne saurait suppléer, c'est à la couleur, qui est intraduisible et qui donne tant de force à certaines expressions pittoresques : un seul mot en dit plus qu'une phrase entière. La traduction des langues méridionales ne rend le plus souvent que l'idée sèche et nue : c'est comme une photographie qui saisit bien le dessin et le contour d'un tableau, mais qui est impuissante à rendre le véritable génie du maître, celui qui réside dans la peinture.

4 C'est la fameuse locution patoise, employée partout dans le Midi ; on peut dire d'elle ce que Beaumarchais a dit du mot goddam ! — qu'il fait le fond de la langue anglaise. — Le mot pécayre, en effet, s'applique à tout, à la douleur, à la pitié, à l'ironie ; ici, dans le cas employé par l'abbé Favre, c'est à une pitié ironique. Il a l'air de plaindre le pauvre homme qui déjeunait.

5 Le texte dit pégots, dérivé du mot pégo, qui signifie poix. On donne ironiquement la qualification de pégots à tout ce qui manie la poix, aux cordonniers et aux savetiers.

6 On sait qu'il s'agit ici des barbiers, qui étaient aussi un peu chirurgiens. C'est pour cela que l'abbé Favre les adjoint aux apothicaires.

7 Nous ne pouvons malheureusement traduire la plaisanterie jusqu'au bout. Le patois, dans ses mots, brave parfois un peu trop l'honnêteté, comme le latin, dont il dérive en partie.

8 Le Dictionnaire languedocien-français de l'abbé de Sauvages, qui parut à Nîmes en 1756, donne au mot patois crestayre, que nous traduisons littéralement, un détail qui ne répugnera pas aux érudits, sur cette corporation que le pont Neuf de Paris a rendue célèbre. D'après Sauvages, c'étaient les chaudronniers ambulants de campagne, appelés drouineurs, qui remplissaient dans le Midi ces délicates fonctions propres à engraisser le bétail. Ils avaient à la main, sans doute pour appeler le client « un sifflet

semblable à celui que les peintres et sculpteurs font tenir au dieu Pan, aux faunes et aux satyres. »

9 L'instrument avec lequel les maréchaux-ferrants parent le dessous du sabot d'un cheval.

10 Une traduction consciencieuse en vers français du Siège de Caderousse sera bientôt publiée par M. Placide Cappeau : nous y renvoyons. Entre autres services rendus à la fois à la littérature et à l'histoire de sa province, M. Cappeau pourra revendiquer celui d'avoir fait connaître, le premier, le fait réel qui a donné lieu au poème héroï-comique de l'abbé Favre ; car ces inventions burlesques, qui se rattachent à des situations précises, ne se trouvent pas en l'air et ne naissent pas seulement du hasard dans l'imagination la mieux organisée d'un poète comique : comme le Lutrín de Boileau, elles ont leur base positive et leur réalité. Il y a eu en effet un siège de Caderousse, soutenu au commencement du XVIII^e siècle contre les Avignonnais : M. Cappeau en a retrouvé une intéressante relation qu'il publiera, et, ce qui n'est pas moins surprenant, mais appartient bien au temps, aux mœurs et à l'esprit italien de la contrée, même les matières pharmaceutiques dont il vient d'être parlé plus haut, telles que l'assa felida, et la singulière artillerie destinée à asperger les assiégés faisaient partie de l'expédition. L'abbé Favre n'a pas emprunté ce moyen comique à Molière. Son poème, dont nous ne pousserons pas plus loin l'analyse, se divise en trois chants ; il a plus de dix-huit cents vers sur un mètre aisé et facile. La Muse du joyeux conteur s'est accommodée du vers de huit pieds, qui se prête si bien à ces compositions légères. *Musa pedestris*.

11 Nous traduisons prosaïquement une expression bien pittoresque et spirituelle : Après avédre mouïat l'énche, — littéralement : Après avoir mouillé l'anche (l'anche ou l'embouchure d'un hautbois, que celui qui va en jouer mouille avec de la salive). Le hautbois, ou plutôt un instrument qui lui ressemble, le galoubet provençal, est fort répandu dans le Midi, et rien n'est plus poétique à entendre le soir dans la campagne.

12 Nous soulignons tous les vers qui sont en français dans le texte.

13 C'est une prononciation paysanne saisie sans doute sur le vif. Tous les mots français qui se terminent en on ou ion sont prononcés par le bon curé Sistre comme s'ils finissaient en oun ou ioun.

14 Cette fameuse exclamation, Allons, Simon, et ce qui s'ensuit, que nous sommes bien forcé d'abrégé, est devenue proverbiale dans tout le Midi.

15 Nous traduisons comme nous pouvons un mot intraduisible et bien expressif, s'aclatavoun ; c'est l'action des poules se couchant sur elles-mêmes, quand elles sont effrayées.

16 C'est encore un mot, espinchavoun, qui n'a pas d'équivalent en français. Cela veut dire : regarder en dessous, par côté, par un trou, sans être vu, ou à travers ses doigts.

17 Nous pensons que c'est le vrai sens du mot trézanavoun.

18 Béliças, racagné, allez donc traduire ces mots-là ! Ils n'ont pas de sens bien déterminé dans la langue même, mais ils sont surtout expressifs par le sens qu'on y attache. L'abbé de Sauvages traduit pourtant béliças par vaurien, mais cela n'en rend pas la couleur comique et familière.

19 Nous remarquons, au dernier moment, que M. Sistre n'est pas qualifié une seule fois de curé, mais de prier dans le texte languedocien. Nous ne savons s'il y a une grande différence. L'abbé Favre lui-même est désigné tout à la fois comme prier-curé dans la première édition complète de ses œuvres, qui parut à Montpellier en 1839. Nous ne sommes pas assez érudit en ces matières ecclésiastiques d'ancien régime pour assigner à chacune des deux fonctions leurs attributions respectives. De loin, elles ont l'air de se confondre et nous croyons que la fonction de prier n'existe plus depuis longtemps.

20 Celleneuve est un faubourg de Montpellier dont on ne sépare pas le nom de l'abbé Favre dans le Midi. Pour beaucoup de personnes, il est resté le curé de Celleneuve, comme Rabelais est resté le curé de Meudon.

21 L'abbé Favre fut longtemps curé à Cournonterral (un village du département de l'Hérault), d'où il écrivait cette lettre. C'est de là aussi qu'il écrivait moins de deux ans auparavant à son neveu (19 juin 1775) : « Il fait ici des temps affreux, et les chemins sont impraticables. Je ne sais comment aller à Montpellier. » — On a là un aperçu des misères de l'abbé Favre.

22 La bibliothèque du marquis d'Aubais est restée célèbre dans le Midi.

23 Il semble même que cette Épître ait été son début poétique :

Notre patois, dit-il, est un drôle de corps ;
Il aime à rire et ne cherche pas noise
Aux premiers vers d'une muse patoise.

24 Dans la notice, non signée, qui précède la première édition complète de ses œuvres en quatre volumes (1839, à Montpellier, chez Virenque).

25 Son neveu nous apprend, dans une note que nous allons avoir à citer, que le cardinal de Bernis, « connu partout par ses lumières et son esprit, l'a honoré d'un commerce réglé ». Il eût été curieux d'en retrouver les traces dans les papiers de l'abbé Favre.

26 Elle est annoncée comme devant paraître dans une prochaine édition que prépare M. Léon Gaudin, le savant bibliothécaire de Montpellier.

27 Ce nom de Saint-Castor est commun à l'oncle et au neveu. L'abbé Favre l'ajoute quelquefois à sa signature. De ses prénoms il s'appelait Jean-Baptiste.

28 La clochette qui précède le prêtre dans le Midi quand il va porter les derniers sacrements à un mourant.

29 La Vaunage est une contrée qui s'étend entre Lunel et Nîmes, et dont Sommière est l'une des villes principales.

30 Cette notice a valu à son auteur, de la part d'un poète lakiste, la jolie lettre suivante, que nous reproduisons en partie, surtout à titre de jugement et témoignage critique : « J'ai lu, dans la Revue politique et littéraire, votre gentil Favre, et j'en suis tout rempli... On aime ce brave curé, si bon et si fou, et dont les excellentes qualités se perdent dans un rire immense. Ce rire, « si difficile à faire naître », comme vous le remarquez finement, le rire à gogo du XVI^e siècle, il en a la source en lui, pleine et jaillissante, comme au bon temps, et vos heureuses citations, qu'on voudrait plus nombreuses et copieuses encore, nous en rendent les plus beaux éclats. On devine, aux rasades que vous nous versez, tout ce qui reste de la généreuse liqueur dans le vaste tonneau de cet autre maître François. Qui eût dit qu'à la fin du XVIII^e siècle, où la veine comique et satirique franche se voyait si fort amincie, sinon tarie tout à fait dans notre grande langue, elle allait s'épanchant et bouillonnant avec cette fureur dans un patois du Midi ? Quel

dommage, me disais-je en pouffant de rire à tant de joyeuses folies, que le Siège de Caderousse, le Sermon de M. Sistre, n'aient pas été composés et écrits en français par l'auteur ! Il aurait éclipsé, je le crois, tous les agréables Lutrins (les vivants du moins), et le coquet et sémillant Vert-Vert lui-même, peut-être, et tant d'autres menus oisillons et papillons des Muses d'alors. Mais non : c'était trop tard chez nous et pour notre pauvre langue poétique usée. A ce franc et large rire de votre poète, il fallait votre plantureux et riche idiome, et il n'y a aucun regret à avoir que celui de n'être pas né là-bas, pour être à même de déguster ce délicieux vin du cru, qui ne souffre pas le transport, mais dont vos traductions expressives nous rendent, autant que possible, le montant et la saveur... » Il y a loin d'un pareil curé à nos vicaires anglais et lakistes, que vous saluez en passant d'un mot aimable, et qui me chargent de vous remercier en leur nom. Il y a loin ; et cependant, moi qui les aime, j'aime aussi le bon Favre, comme j'aime tous ces rieurs bienfaisants, — les meilleurs bienfaiteurs, en effet, de la vie humaine... »

31 Nous traduisons littéralement ; il s'agit ici d'un signe de deuil qui n'est plus en usage chez les paysans.

32 Le patois dit : descatalanat, et c'est le sens le plus littéral du mot que nous lui donnons d'après le Dictionnaire languedocien-français de Sauvages (édition de 1785).

33 Tout ce que dit le seigneur est en français dans le texte. Le paysan lui répond en patois.

34 Il est à remarquer que dans le Midi, on se dit encore de nos jours adieu en s'abordant et bonjour en se quittant. Il paraît que c'était ainsi du temps de l'abbé Favre : le paysan donne le bonsoir pour mot de bienvenue.

35 Aujourd'hui dans le canton de Sommière (Gard).

36 Magistrat municipal de l'ancien régime.

37 Nous ne savons s'il s'agit ici de la maréchaussée ou du maréchal-ferrant.

38 Autre petite ville du canton de Sommière, et considérée comme le chef-lieu de la contrée appelée la Vaunage. (Pour bien localiser cette contrée, voir ce nom dans le Dictionnaire topographique du département du Gard, par M. E. Germer-Durand. Paris, Imprimerie impériale, 1868).

39 Pour fabriquer des allumettes longues, qu'on retrouve encore dans les campagnes.

40 Vieux français, d'après Sauvages, synonyme de longue échine.

41 Nous sommes forcés d'omettre ici une plaisanterie par trop gauloise. Comme nous l'avons dit précédemment, dans la notice, le patois est comme le latin, et brave par moment un peu trop l'honnêteté.

42 Les vieillards parlent encore du drap de cadis.

43 Crochet pour attacher les ciseaux. C'était une mode d'ancien temps. Les grisettes languedociennes portaient leurs ciseaux devant elles, attachés au bout d'un long ruban ou d'une chaîne d'argent ou d'un métal quelconque.

44 Espèce de noisettes.

45 Le micocoulier est un des plus beaux arbres du Midi : il produit un petit fruit noir, d'une saveur agréable, qui n'a que la peau et un gros noyau, et dont on fait une liqueur.

46 Bouillie de fleur de farine, cuite au four, délayée dans du lait avec du sucre. C'est un mets très-populaire dans le Midi.

47 Nous traduisons littéralement sans nous rendre compte de quelle espèce de poisson il s'agit ici. Du reste, toute cette énumération de victuailles est purement grotesque. L'abbé Favre entasse à dessein des mets grossiers et vulgaires, tout à fait en rapport avec la fortune de l'homme qui parle. Mais il n'est pas bien sûr que le rusé manant n'y mette pas lui-même un peu d'ironie en étalant tant de prétendues richesses aux oreilles du baron.

48 Autre localité du canton de Sommière.

49 Fruits du cornouiller, du sorbier, du mûrier, de l'arbousier, arbres très-communs dans le Midi.

50 Une sorte de divination par le sort.

51 Voir l'appendice à la fin du volume.

52 Voir sur ce mot une note de la notice, page XVI.

53 Juron méridional peu usité de nos jours.

54 Ces trois noms sont burlesques dans le Midi.

55 Parure à l'ancienne mode.

56 Il y a ici une expression patoise que nous ne pouvons parvenir à traduire, faute de la comprendre. Le texte dit : à la mahouna ; nous livrons le mot à de plus érudits que nous en matière d'anciennes modes.

57 En patois comme en latin, les verbes ne sont pas précédés de pronoms. L'auxiliaire avoir, suivi du participe pris, dans le dialecte languedocien, peut se traduire, à la troisième personne du pluriel du passé indéfini, par : ils l'ont pris, ou par : on l'a pris. Il est tout naturel que l'enfant réponde, quand on lui demande où est son père : « On l'a pris. » Mais pour le titre général de ce récit, nous avons mieux aimé traduire littéralement, sans faire précéder le verbe d'un pronom au singulier ou au pluriel ; il nous a semblé un peu long de dire : « Jean-on-l'a-pris ; » et ce n'eût pas été moins bizarre ni plus compréhensible à première vue que Jean-l'ont-pris.

58 Nous donnons le sens plutôt que la traduction littérale du mot bouta-à-coyre, qui, nous l'avouons, nous déroute un peu.

59 Coup de fêrule sur les mains.

60 Sorte de pêche.

61 Masure. Il s'agit ici des arbres qui sont dans le champ ou la vigne autour de la mesure, et non de piller la maison.

62 Les vins de Langlade sont renommés dans le Midi.

63 Branche de vigne sauvage.

64 L'argalou est un arbrisseau épineux.

65 Le tue-ver est le petit déjeuner du matin.

66 C'est un dicton méridional.

67 Allusion à des superstitions locales, inexplicables aujourd'hui.

68 C'était la mode alors d'avoir une petite queue derrière la tête.

69 Dit en patois.

70 Dit en français la seconde fois pour mieux affirmer sa pensée.

71 C'est du patois francisé, pour dire : Retenez votre cheval.

72 Rat de rivière, bon à manger ; il vit de poisson, et a, en petit, les oreilles, les dents et la tête du castor.

73 En patois, c'est un calembour. Car veut dire à la fois car et chair.

*Histoire de Jean-l'ont-pris, conte languedocien
du XVIIIe siècle... : l'Abbé Favre*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64884326>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr